

Canal

le journal de Pantin



Développement économique
Pantin s'engage
dans les
éco-filières

Notre photo : la nouvelle école Saint-Exupéry

Le gymnase Michel-Théchi
muscle les équipements sportifs dans le quartier des Courtillières

Canal L'agenda
juin 2010 à Pantin, Paris et alentours



Raphaël
et
l'Orchestre
national
de Barbès
en concert gratuit
dimanche 20 juin
Pages 8 à 10



Festival Côté Court,
le film court à l'honneur du 9 au 19 juin. Pages 12 & 13

sommaire

4/15 **vivre à Pantin**

- 4 Le clin d'œil de Faujour**
 - 5 Photo du mois**
 - Les travaux du pont du Tramway.
 - 6 En bref et en images**
 - Ça s'est passé à Pantin.
 - 8 À savoir**
 - Le stationnement bouge dans la ville, bébés à la consigne, rendez-vous de santé aux Pommiers...
 - 14 Centres de vacances**
 - Neuf cents jeunes en vacances grâce à la ville.
 - 16 Associations**
 - Les jardins partagés des Quatre-Chemin.



P. 16

18/31 Pantin avance

- 16 Espaces vert**
 - L'entretien des parcs et jardins sans engrais chimique.

 - 18 Développement économique**
 - En route vers l'éco-économie.
 - Les éco filières, l'avenir de Pantin.

 - 24 Les travaux dans la ville**
 - Autour du chantier du Tramway.

 - 28 Propreté**
 - Le quotidien d'un travail.

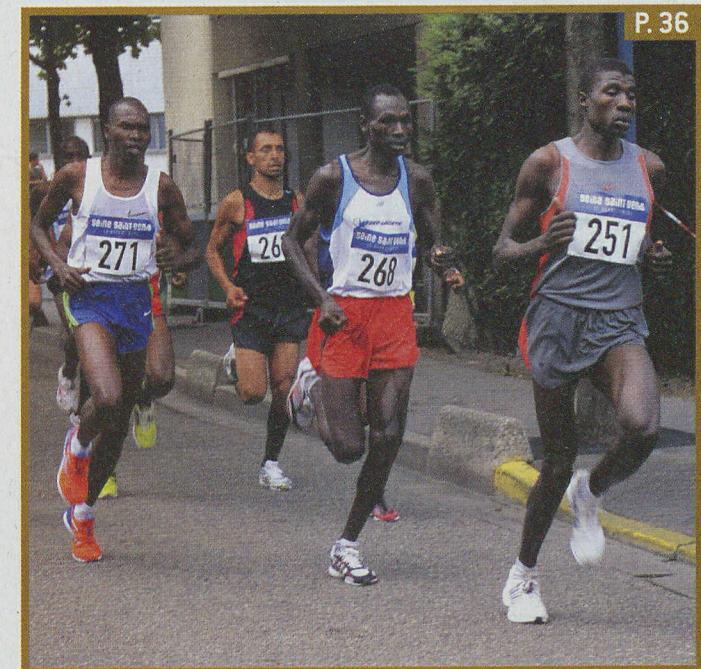
 - 30 Culture**
 - Le service spectacle vivant.



P. 28

32/39 **ça, c'est Pantin**

- 32 **Jeunes**
 - Retour de Chypre pour les élèves du lycée Simone-Weil.
 - Les jeunes et la fête de la ville.
 - 34 **Sport**
 - Le gymnase Michel-Théchi bien occupé.
 - Les Foulées pantinoise, 30 ans déjà !
 - 38 **Tribunes politiques**



P.36

L'eau est précieuse... ...économisons la !



À Pantin

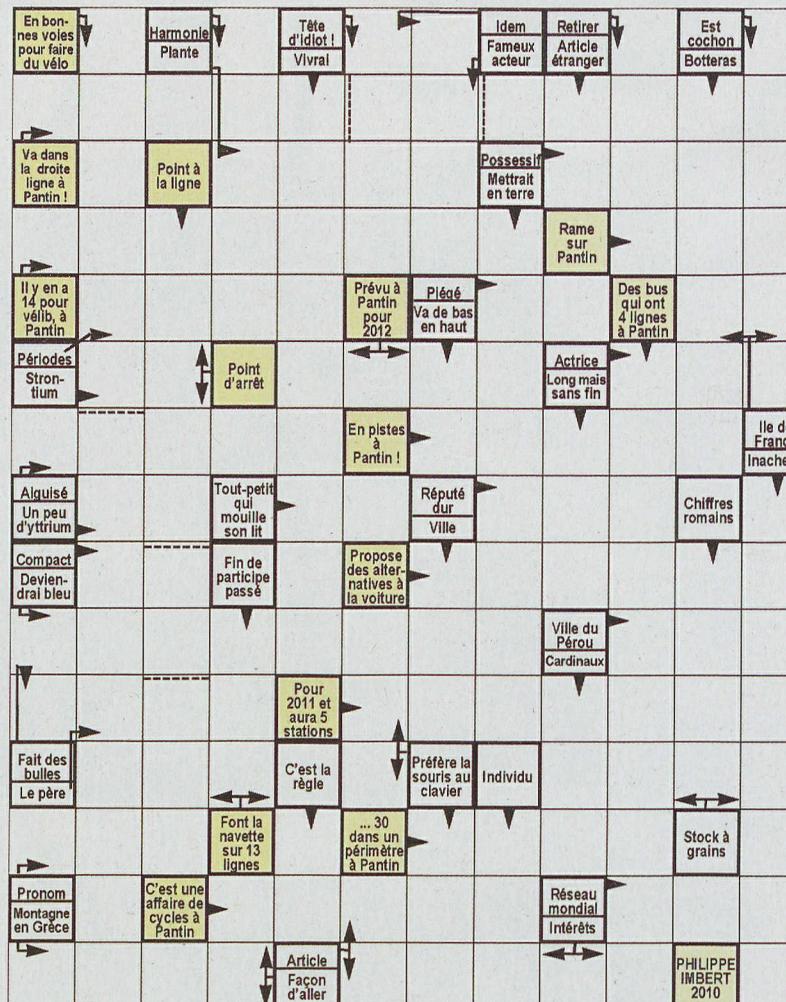
Récupérateur d'eau de pluie :
subvention de la ville
jusqu'à 450€*

(copropriété / maisons individuelles)

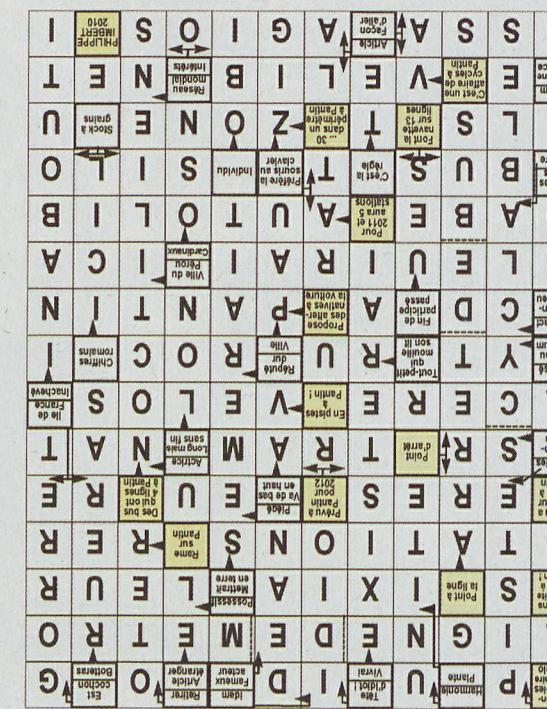
ecocitoyen@ville-pantin.fr - T. 01 49 15 40 00

* Sur le coût de la main-d'œuvre

Les mots fléchés de Philippe Imbert



Solutions



le clin d'œil de faujour



la photo du mois





Le 25 avril et le 8 mai, commémoration du souvenir de la déportation et de la victoire sur le nazisme. Ici, dépôt de gerbe sur le square Marcel-Paul et cérémonie à l'hôtel de ville.



Chaque soir, à 18.30, la flamme sur la tombe du Soldat inconnu située sous l'Arc de triomphe des Champs-Élysées est ravivée. Le 27 avril, les Anciens combattants pantinois ont eu l'honneur d'effectuer le geste, contribuant ainsi à pérenniser le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France. La flamme sacrée sous l'Arc de triomphe a été allumée pour la première fois le 11 novembre 1923, en mémoire des soldats morts dans les champs de bataille de la Première guerre mondiale, par André Maginot, ministre de la guerre, tandis que les troupes du 5^e Régiment d'infanterie, un des plus anciens et des plus illustres de l'armée française, présentaient les armes et que la musique jouait la Marche funèbre de Chopin. Depuis cette date, le cérémonial n'a jamais cessé, y compris pendant l'occupation.



vivre à Pantin

Le 30 avril dernier, Mesdames Renard et Lasnier, lauréates du Sugoroku (deuxième et troisième prix) se sont vues offrir un repas au restaurant de direction de BNP Paribas Securities Services. Un déjeuner dans la tradition de la restauration française la plus sophistiquée.



Le 7 mai, vernissage de l'exposition célébrant le 162^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, au centre administratif de la mairie.



Inauguration du programme de logements « La Manufacture », le 6 mai, en présence de Bertrand Kern, maire de Pantin et Serge Grzybowski, PDG d'Icade. Entre la rue Victor-Hugo et le quai de l'Aisne, le promoteur a réhabilité une partie du bâtiment industriel de l'ancienne fabrique de meubles Louis, et construit 241 logements (134 en accession à la propriété, 107 logements sociaux). Deux commerces en rez-de-chaussée et de nombreux espaces verts complètent le programme.



Les 18, 19 et 20 mai, les retraités de la ville ont fêté le printemps autour de repas dansants, à Lésigny, en Seine-et-Marne.



Simulateur de conduite, contrôle de sécurité de deux-roues : les animations de la journée consacrée à la prévention routière organisée par le service jeunesse en direction des 12 à 17 ans ont fait le plein le 28 avril au gymnase Maurice-Baquet. Un quizz et un tirage au sort ont permis de sélectionner les lauréats des séances de karting sur le circuit de l'association ASK Bondy.

SOLIDARITÉ Contre l'exclusion

Vous avez plus de 60 ans et vous souffrez de solitude, de pauvreté, d'exclusion! L'association, les petits frères des Pauvres, reconnue d'utilité publique, peut vous aider en vous proposant des visites régulières, des contacts téléphoniques, des activités et des sorties. N'hésitez pas à contacter l'association pantinoise!

Les petits frères
des Pauvres
153, av. Jean-Lolive
01 48 46 79 36



DISTINCTION

Plume d'or

Mehdi Chaib Draa, pantinois de 14 ans, habitant Pantin et élève de 4^e au collège Saint-Joseph est lauréat du concours de langue française Plumier d'or 2010. Un diplôme lui a été remis le 12 mai par l'écrivain Angelo Rinaldi, de l'Académie française, à l'Hôtel de la Marine. Mehdi étant un des dix premiers lauréats (sur 11992 collégiens participants), il est invité à un embarquement de quelques jours sur un navire de la Marine nationale, marraine du concours. Plumier d'or, créé en 1997, comprend des exercices de langue (syntaxe, orthographe, vocabulaire) et une expression écrite, notée sur 30. Bravo au jeune Medhi dont les écrits ont peut-être tapé dans l'œil des nombreux

LOGEMENT

Solidaires, pour devenir propriétaire

Partager les coûts et des espaces, pour habiter mieux à un prix plus raisonnable.

Coab, structure associative d'assistance à maître d'ouvrage, propose à ceux qui vivent et/ou travaillent à Pantin et qui ont le projet de devenir propriétaires de leur logement, une réunion d'information sur une nouvelle façon de se loger : l'habitat partagé. Il s'agit de se mettre à plusieurs pour faire construire son propre logement ainsi que les espaces communs qu'on est prêt à partager avec ses voisins (buanderie, chambre d'amis, salle polyvalente, jardin, etc.) ; le but étant de mutualiser les coûts et certains espaces, pour gagner en surface à un prix moindre.



Un terrain à Pantin

Un premier terrain a déjà été identifié sur la commune. Il pourrait accueillir, en 2012, une dizaine de familles motivées par cette démarche économique, écologique et solidaire.

Les candidats, accompagnés par des professionnels, auraient quelques mois pour se mettre d'accord sur un programme immobilier commun (les plans des appartements et des espaces partagés, les matériaux, les règles de vie). Les études et les travaux seraient à leur charge, payés au gré de l'avancement du chantier. L'économie sur le prix de revient du logement est estimée à 10 %, voire plus.

Prochaine réunion publique : le 10 juin.

Pour toute information, contacter Julien Maury (Coab)
06 22 00 31 78 contact@coab.fr www.coab.fr

éditeurs mécènes de l'opération comme Albin Michel, Bayard, Les Belles Lettres, Bernard Grasset, les Éditions du Cherche-Midi, Correctif, Fayard, Flammarion, Gallimard, Hachette, Larousse...

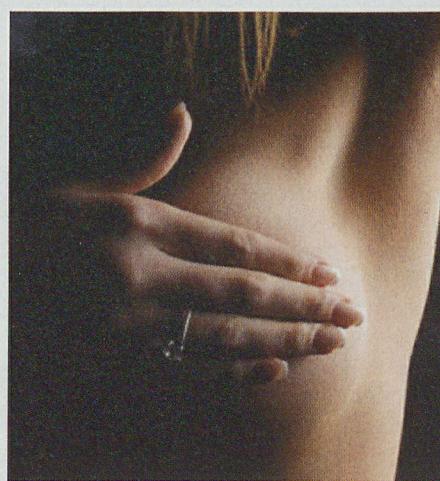
SANTÉ

Cancers au féminin

Dans le cadre des manifestations Santé au quotidien, la maison de quartier du Haut-Pantin organise une rencontre, le **17 juin de 13.45 à 16.00** sur la problématique du cancer chez les femmes. Différents professionnels de santé interviendront au cours de cet après-midi orchestré par la Mutualité Française et l'Ardepas, une association qui intervient en Seine-Saint-Denis pour le dépistage du cancer du sein.

le service santé de la ville.

Maison de quartier du Haut-Pantin
42/44, rue des Pommiers
01 49 15 45 11



Objectif emploi

Forum métiers Services à la personne

Jeudi 10 juin

**de 9h
à 12h30**

**Maison de
l'emploi**
7/9, rue de la Liberté
M° Roche

Renseignements
T. 01 49 15 38 00

en savoir +
ville-pantin.fr

mais aussi

Emploi-dating

Préparez-vous avec les professionnels de la Maison de l'emploi et passez des entretiens avec des associations et des entreprises qui recrutent.

Jeudi 24 juin de 9h à 12h
Centre social des Courtilières
avenue des Courtilières
M° Fort d'Aubervilliers
Bus 152, 173 et 234



Quartier en mouvement...



samedi 5 juin à partir de 14h30

Balade urbaine / jour de fête aux quatre-chemins

avec Bertrand Kern, maire de Pantin

14h30 Maison Revel

Dans cet élégant pavillon centenaire récemment rénové, le maire confirme ses priorités pour le quartier : soutien au développement des métiers d'art, lutte contre l'habitat insalubre, construction de nouveaux logements...

> **Démonstration des artisans de l'atelier Kwantiq, jeunes créateurs de mobilier contemporain de nombreuses fois primés.**



15h30 La Dynamo de Banlieues Bleues

Au cœur de la Dynamo de Banlieues Bleues, haut lieu du jazz, le maire détaille les actions culturelles mises en œuvre aux Quatre-Chemins. Il fait aussi le point sur différents projets : un nouvel équipement d'accueil pour les jeunes enfants, une place publique, les actions favorisant la mixité sociale ou le développement des commerces...

> **La fanfare Trouba ch'ti Orchester, bien connue dans le nord de la France où elle accompagne carnavaux et bals populaires, vous fait partager sa bonne humeur venue des Balkans.**



16h15 Parc Diderot

Le poumon vert des Quatre-Chemins s'invite à la fête. En avant-première, le maire présente les premiers principes d'aménagement du parc et de l'école.

> **Au programme : musique, danse et jeux à partager en famille ou entre amis. À ne surtout pas rater : la partie de baby-foot humain !**

Avec la participation des associations Musik Avenir, Les Femmes Médiatrices, Quatre-Chemins évolution.



17h Square Lapérouse

La balade s'achève dans ce square inauguré en 2008, écrin de verdure pour la principale salle de spectacle de la ville : la salle Jacques-Brel.

> **Le temps d'un après-midi, le square devient un espace de jeux et de partage pour toute la famille : mât de cocagne, ateliers de sculpteurs de ballons, démonstration de capoeira et de combat de cannes, exposition de dessins des ateliers Barbouille.**

Autour d'un verre... parents et enfants sont conviés !



Et tout au long du parcours, un comédien remonte le temps. De 1850 à 1940, la mémoire du quartier et des habitants refait surface.

Nouvelles rues en juillet

La nouvelle carte du stationnement entre en vigueur courant juillet.

Le Conseil municipal l'a adopté après une phase de concertation de plusieurs mois.

Ainsi que le maire l'avait indiqué dès le lancement du projet, les modifications tiennent scrupuleusement compte de l'avis exprimé par les habitants de chaque rue concernée. L'objectif général de l'opération semble faire consensus : augmenter le taux de rotation des véhicules afin d'éviter le stationnement de véhicule ventouse.

Ainsi des places sont libérées pour les clients des commerçants de la ville, pour les visiteurs des entreprises ou des Pantinois. Quant aux riverains des rues nouvellement payantes, le tarif résident, auquel ils peuvent accéder s'avère être une bonne solution.

Le nouveau périmètre de stationnement payant



Pour bénéficier de la tarification résident adressez vous à l'accès
des Services Techniques de la ville de Pantin
Centre administratif 84/88, avenue du Général-Leclerc
93502 Pantin Cedex ⑥ 01 49 15 41 70

ARCHITECTURE

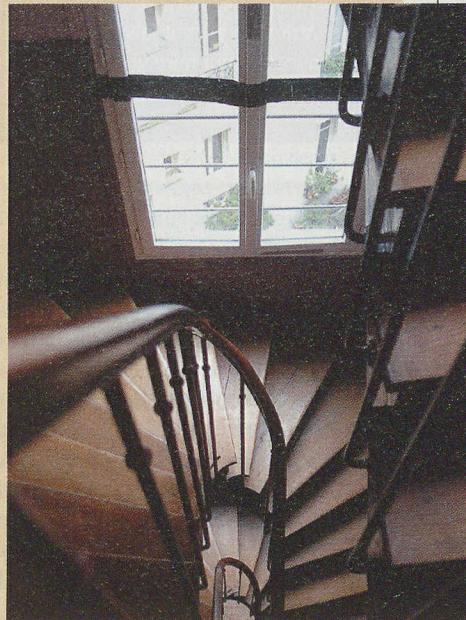
Des architectes conseillent et c'est gratuit !

Préparer un dossier de permis de construire, déchiffrer les règles d'urbanisme (POS, PLU, SHOB, SHON), élaborer un projet d'agrandissement de son habitation, définir l'endroit pour placer son escalier, choisir une entreprise, connaître les solutions techniques qui font baisser les factures d'énergie: les architectes du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Saint-Denis) vous reçoivent, sur rendez-vous et gratuitement, en mairie de Pantin ou dans les locaux du CAUE 93 à Bobigny.

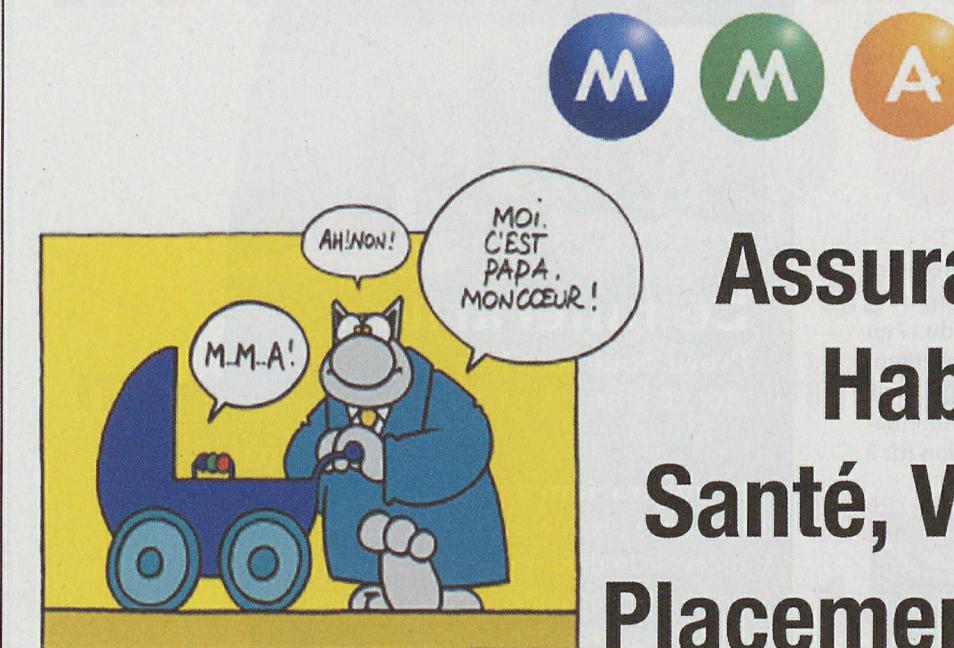
Créé en 1981, le CAUE 93 est une association d'information et de conseil, ouverte à tous. Issus de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, les CAUE ont été mis en place dans 88 départements à l'initiative des Conseils généraux. Leur financement est assuré par une taxe départementale, perçue sur les permis de construire réalisés.

Pour toute information sur les rendez-vous en mairie de Pantin, contacter le service d'urbanisme :

01 49 15 41 80
Les rendez-vous à Bobigny sont assurés les lundis:
01 48 32 25 93 2, rue Pablo-Picasso – Bobigny
caue93@caue93.fr
www.caue93.fr



NOUVEAUX HORAIRES !



Assurance auto, Habitation, Santé, Vie, Épargne, Placements et Crédits



7, avenue Édouard Vaillant - 93500 PANTIN
Tél. 01 49 42 09 76 - Fax 01 49 42 09 79

DÉCÈS Pantinoise de cœur

Arrkouya Bachir Bey, épouse Lescet, est décédée le 16 avril dernier à Monfermeil. Née dans le 10^e arrondissement de Paris, Arrkouya portait la ville en son cœur et s'était beaucoup investie pour faire vivre les associations pantinoises, notamment sportives. Nos condoléances à sa famille.

PÊCHE L'indispensable encartage

L'envie d'aller taquiner les poissons du canal vous tente ? N'oubliez pas de passer par la case carte de pêche, vendu au restaurant Chez Agnès. La carte de pêche permet la pratique dans l'ensemble des eaux appartenant au domaine public.

- Carte découverte, pour les jeunes de moins de 12 ans au 1^{er} janvier de l'année : 3 €
- Carte journalière : 10 €
- Carte personne mineure, pour les jeunes de 12 ans à moins de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours : 16 €
- Carte vacances : 30 €
- Carte pour les femmes : 30 €
- Carte interfédérale, valable dans 73 départements : 86 €

Restaurant Chez Agnès
21, rue Delizy ☎ 01 48 40 33 04

RAID MULTISPORTS

Dix sur dix

Retour gagnant pour dix élèves de classe de première comptabilité du lycée Simone Weil qui ont participé au 17^e trophée terre de la 42^e course croisière de l'Edhec, du 17 au 24 avril dernier. Mixité sociale, entraide et encouragement ont été les éléments moteurs permettant à cette équipe de surmonter les épreuves quotidiennes de course d'orientation, de raid VTT, de descente en rappel, de biathlon (tir à l'arc et VTT), de canoë et de run & bike.



*notre mission,
vous accompagner*

Organisation des obsèques
Prévoyance funéraire
Assistance après obsèques
Travaux de marbrerie
Articles funéraires

82, avenue du Général Leclerc
01 48 45 00 10

DÉLÉGATAIRE
OFFICIEL DE LA
VILLE DE PANTIN

PFG
Pompes Funèbres Générales

**LES
TEMPS
FORTS**

Canal

Retrouvez-les
tous les mois
dans l'agenda !

Le funérarium

Prévu pour faire face aux attentes des familles

24H/24 et 7JOURS/7

Le CHOIX FUNÉRAIRE

ETS SANTILLY
www.santilly.com
10, rue des Pommiers
93500 PANTIN
Nabilisation préfectorale : 09 93 05 1
RCS Bobigny 582 007 902

vivre à Pantin

SÉANCE DU 20 MAI

le Conseil municipal adopte deux vœux

► Vœu concernant les projets gouvernementaux sur la petite enfance

Un projet de décret gouvernemental modifie dangereusement les conditions d'accueil dans les crèches. Ce texte prévoit de porter de 10 % à 20 % les capacités d'accueil collectif en « surnombre », sans embauche de personnel supplémentaire et autorise de passer de 50 à 60 % la part de personnel non qualifié dans les crèches. Ces dispositions, si elles étaient appliquées, déboucherait sur une baisse de la qualité de l'accueil des jeunes enfants. Dans le même temps, le gouvernement souhaite créer des jardins d'éveil pour les enfants de deux à trois ans, ces jardins étant à la charge des collectivités locales et des familles. Une telle mesure irait dans le sens de la disparition progressive des écoles maternelles. Or, il a été prouvé à maintes reprises que c'est à cette période charnière que les inégalités de départ se creusent entre enfants et que l'échec scolaire y trouve sa source. C'est donc à ce moment-là que les moyens publics doivent se concentrer et non l'inverse.

En parallèle, une proposition de loi visant à créer des maisons d'assistantes maternelles est à l'étude. Elle permettrait à quatre assistantes maternelles accueillant chacune quatre enfants de se regrouper et d'être de fait un mode d'accueil déguisé non soumis aux normes, sans cadre juridique précis, ni contrôle. [...]

Le gouvernement continue de détricoter les services publics locaux et fait toujours davantage porter la charge et la responsabilité sur les collectivités locales, déjà étranglées par la disparition de la taxe professionnelle et les transferts de charges sans réelles compensations.

Le Conseil municipal de Pantin, à l'unanimité moins 2 abstentions :

- demande la création d'un véritable service public de la petite enfance qui couvrirait la généralisation des crèches, les gardes d'enfants et le suivi médical et psychologique et viendrait renforcer et accompagner les efforts des collectivités locales.
- demande l'abandon des dispositions citées plus haut et affirme son soutien aux professionnels de la petite enfance, mobilisés contre les mesures envisagées par le gouvernement.

► Vœu pour un moratoire sur les expulsions locatives

La crise économique et sociale que traverse notre pays aggrave la crise du logement, qui touche plus de dix millions de personnes. Dans ce contexte, nous assistons à une augmentation sans précédent des expulsions pour impayés de loyer, auxquelles s'ajoutent le plus souvent en amont de celles-ci, des coupures d'électricité et de gaz... Le logement constitue une part croissante du budget des ménages. Cette part est d'autant plus forte que l'on dispose de revenus faibles. [...]

Le gouvernement ne semble prendre la mesure ni de l'aggravation de la crise du logement, ni des conséquences souvent dramatiques qu'elle implique. Pire, les moyens consacrés au logement par l'État sont de plus en plus limités, permettant difficilement aux collectivités locales et territoriales de mettre en œuvre les missions qui leur sont dévolues.

Le Conseil municipal de Pantin, à l'unanimité - témoigne de sa solidarité envers ses concitoyens que la crise du logement contraint à vivre en situation d'insécurité sociale, en particulier les enfants [...]

- demande à l'État qu'un moratoire sur les expulsions locatives soit mis en place en direction des ménages de bonne foi, disposant de droit et titre et mis en situation d'impayés à la suite d'un accident de vie (chômage, divorce, etc.) et qu'un accompagnement social et financier des ménages concernés soit systématiquement proposé.

- réaffirme la nécessité nationale d'augmenter l'offre de logements sociaux dans notre pays, d'appliquer strictement l'article 55 de la loi dite SRU, qui impose 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants et d'encadrer les prix des loyers dans les zones à forte pression foncière.

- demande par ailleurs au Préfet de la Seine-Saint-Denis de permettre à la ville de Pantin de disposer du contingent préfectoral de logements, comme cela se fait dans de nombreux départements et notamment les Hauts-de-Seine, afin de mieux répondre à la demande sociale des ménages Pantinois.

NOUVEAUX HORAIRES !



lundi 10h-12h et 14h-19h
mardi à vendredi 10h-13h et 14h-19h

**ouvert le samedi
10h à 13h / 14h à 17h**



7, avenue Édouard Vaillant - 93500 PANTIN
Tél. 01 49 42 09 76 - Fax 01 49 42 09 79

Centres de vacances

Souvenirs de vacances

De retour de leurs séjours – l'Ariège, pour les uns, à Dinard pour les autres – les jeunes Pantinois ont eu la bonne idée de nous fournir quelques clichés. Si en juillet ou en août, vous participez à des séjours avec le service vacances de la ville, n'hésitez pas à nous adresser une sélection de vos meilleures images.

Un conseil préférez les scènes de vie aux clichés type carte postale.

Trois questions à Marie-Thérèse Toullieux, conseillère municipale déléguée à l'Enfance.

Canal: Quelle est la politique de la ville en matière d'offre de vacances ?

Marie-Thérèse Toullieux: Depuis 50 ans c'est dans la culture de Pantin de proposer des séjours pour tous, séjours qui font partie de la mémoire collective. Certains parents ont leurs premiers souvenirs de vacances dans nos centres, Senaillay en Côte d'Or, St Martin d'Escubleï dans l'Orne, Oléron en Charente-

« Ce sont 900 enfants qui partent chaque année en vacances »

Maritime, le Revard en Savoie ou Montreignon dans le Val d'Oise. Aujourd'hui Pantin permet au plus grand nombre de partir en vacances en proposant des tarifs imbatables, calculés selon le quotient familial. Sur un coût moyen de 70€ par jour et par enfant, l'été par exemple, les familles ne paient en moyenne que 10€. Au total, ce sont 900 enfants qui partent chaque année en vacances.

Canal: Quels types de séjours proposez-vous ?
M-T.T.: Cette année nous proposons 32 séjours en France et à l'étranger pour les jeunes de 6 à 17 ans soit en centres de



vacances de la ville, soit en séjours thématiques. Depuis quelques années, la ville fait appel à des prestataires extérieurs agréés Jeunesse et Sport auxquels elle achète quelques places. Les jeunes Pantinois se retrouvent ainsi avec des enfants de toute la France. Grand succès pour les séjours artistiques autour de la musique et du cirque, les séjours équitations et les vacances écologiques.

Autre nouveauté: les séjours linguistiques que nous avons introduits il y a deux ans.

Canal: Pourquoi ne pas se contenter des séjours de la ville ?

M-T.T.: Les enfants partent de moins en moins en colonie de vacances aussi avons-nous du mal à remplir nos centres qui reviennent chers à la ville ! Et il a fallu nous adapter à

la demande des familles: des séjours plus courts, moins de colonies classiques et davantage de vacances à thème. À l'avenir, nous souhaitons diversifier plus encore nos propositions et développer les séjours solidaires. Notre priorité est d'ouvrir les jeunes au monde, de multiplier les rencontres et de favoriser le brassage.

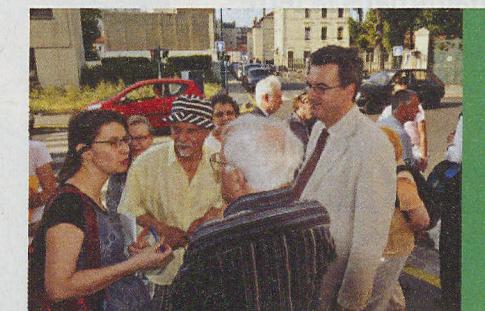
Propos recueillis par Hana Abittan-Tenenbaum

vivre à Pantin

Bonjour Monsieur le maire !

Pour échanger sur l'évolution de votre quartier...

Rendez-vous avec Bertrand Kern,
Maire, conseiller général de Seine-Saint-Denis,
Président de la communauté d'agglomération Est Ensemble



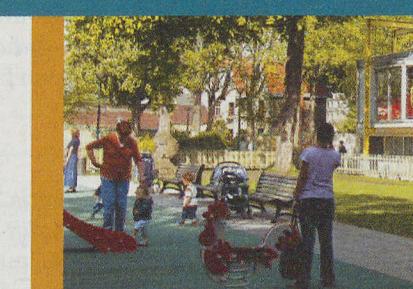
Mercredi 9 juin à 18h
Haut-Pantin / Petit-Pantin
Square Méhul - 30, rue Méhul

Mardi 15 juin à 18h
Église/Sept-Arparts
Mail Charles de Gaulle

Vendredi 18 juin à 18h
Quatre-Chemins
Maison de Quartier - 42, av. Edouard-Vaillant

Vendredi 25 juin à 18h
Courtillières
CMS Ténine

Mercredi 30 juin à 18h
Mairie/Ourcq
Place Salvador Allende



+ d'info : www.ville-pantin.fr
Renseignements : 01 49 15 45 86

Jardins partagés

C'est un jardin extraordinaire !

Le premier jardin collectif pantinois a vu le jour aux Quatre-chemins, sur un terrain vague en attente de construction. Ces jardins éphémères fleurissent, transformant les paysages urbains et rassemblant des personnes réunies par cette envie de mettre les mains dans la terre.

Chassez le naturel, il revient au galop ! Ce besoin de gratter la terre, de faire pousser quelque chose ressurgit actuellement chez les urbains, « coincés entre béton et bitume ». Ces jardiniers sans terre transforment en potagers, vergers et jardins collectifs des terrains vagues. À Pantin, les premiers coups de râteau ont été donnés aux Quatre-chemins, sous l'impulsion de Claude Moskalinko, conseillère municipale déléguée à la vie associative et l'innovation sociale : « J'étais sensibilisée au problème des friches, de ces espaces qui se terminaient souvent en décharges. Ce projet a vu le jour début 2008 (...), puis nous avons sensibilisé les habitants par l'intermédiaire de la maison de quartier. Aujourd'hui ce jardin repose sur une association d'habitants qui a établi une convention avec la ville. » Une vingtaine de Pantinois ont accepté de jouer le rôle de soumis verts de cette expérience. Aussi bien des connasseurs comme Samia, « j'ai travaillé la terre et fait de l'élevage en Algérie pendant mon enfance », que des néophytes comme Valérie qui avoue « ne rien y connaître, mais en avoir envie depuis longtemps ».

Les premières récoltes sont attendues

Inauguré au printemps 2009, l'espace comprend aujourd'hui vingt et une parcelles, collectives pour certains, individuelles pour d'autres. L'équipe qui a germé autour de ce projet, plante, bêche et arrose essentiellement le week-end. Mais certains de ces agriculteurs urbains n'hésitent pas à venir cajoler leurs jeunes pousses en soirée. « Pour l'instant la récolte est maigre » avoue Julien, fier de montrer le premier (minuscule !) radis issus de son Carré de terre. Le jardin a véritablement débuté en mars dernier.

« On s'est beaucoup réunis au début, précise Mathieu, président de l'association au nom



d'autres choses dans le jardin : d'accueillir des concerts, d'organiser des barbecues... C'est aussi l'occasion de faire venir des gens du quartier. Plus terre à terre, le jour de notre visite, le projet était de planter un bananier, symbole de l'association. Le vent du nord a refroidi (provisoirement) les ardeurs du groupe, malgré la détermination d'Emilie, une des pros de ce pré-carré.

Cette vague jardinière s'étend également chez nos proches voisins du Pré-Saint-Gervais et d'Aubervilliers ; à Paris des potagers poussent aussi dans les parcs municipaux et sur des terrains non-construisibles ; à Pantin, d'autres projets se bousculent dans les bacs. Nées à New York au début des années 1970, sous le nom de *community gardens*, ces initiatives nous renvoient quarante ans en arrière, à une époque où les fleurs semblaient pousser partout.

Alain Dalouche

En savoir plus

● Vendredi 18 juin à 20.00, un spectacle tout public de 30 à 40 minutes sera donné au jardin. Entrée libre. 12, rue Berthier

● Pour contacter l'association Banane Pantin des Quatre-chemins (adhésion annuelle de 10 €).
Mail : bananepantin@gmail.com
<http://bananepantin.lo.gs>

● L'association Graine de jardins est correspondante pour l'Île de France du réseau national du Jardin dans Tous Ses États. ☎ 01 42 23 39 25
Mail : contact@grainedejardins.fr
11 bis, passage Ramey - 75018 Paris

vivre à Pantin

RISQUE CANICULE

Comment se préparer ?

● **J'adapte l'équipement de mon domicile :** je vérifie le bon fonctionnement de mes volets et stores, je vérifie que mes rideaux isolent du soleil, je m'assure du bon fonctionnement de mon réfrigérateur et de mon congélateur, je m'équipe d'un bon ventilateur.

● **J'adapte ma tenue vestimentaire :** je prépare (ou j'achète) des vêtements légers en coton, amples et de préférence de couleur claire, je prévois un chapeau ou une casquette.

● **Je prends des précautions :** je repère les endroits climatisés près de chez moi ; si je prends des médicaments, je demande à mon médecin si je dois poursuivre mon traitement en cas de canicule ; si je reste seul pendant une période, je préviens quelqu'un de proche.

● **C'est la canicule, comment agir ?**
Le jour, je ferme mes volets, mes fenêtres, mes stores et rideaux. La nuit, j'ouvre mes fenêtres, j'aère et je réduis l'éclairage électrique. Je regarde la météo et j'écoute les conseils. Je bois au moins un litre et demi d'eau par jour, même si je n'ai pas soif. Je mange des fruits et légumes, je ne bois pas d'alcool. Je prends régulièrement des douches ou des bains frais. Je mets en marche mon ventilateur. Je m'humidifie souvent le corps avec des linges mouillés. Si je dois sortir, je le fais tôt le matin ou en fin d'après-midi. Je marche toujours à l'ombre, je vais le plus possible dans des endroits climatisés, je n'hésite pas à me faire aider si je suis seul.

● **Coup de chaleur : attention danger !**
Les signes à surveiller : je suis fatigué, j'ai des vertiges, j'ai des nausées ou des vomissements, j'ai des crampes, j'ai de la fièvre, j'ai mal à la tête. Dans ces cas-là, j'appelle mon médecin ou je fais le 15 (ou le 112 sur mon téléphone portable). Numéros en cas d'urgence médicale :
15 : SAMU - 18 : POMPIERS
112 : Numéro d'urgence unique européen (depuis les mobiles)

PLAN LOCAL CANICULE 2010

Comme chaque été, afin de prévenir sereinement les conséquences d'une éventuelle canicule, la ville de Pantin, en lien avec la préfecture de Seine-Saint-Denis, prépare son dispositif de gestion des très fortes chaleurs.

Dorénavant l'inscription est annuelle, il est nécessaire de se ré-inscrire chaque année.

Vous êtes un homme ou une femme retraité de plus 65 ans ou en situation de handicap ?

Vous êtes isolé(e) ?

Vous souhaitez être contacté(e) en cas d'alerte canicule :

Faites vous connaître !

● Nom : Prénom :

● Date de naissance :

● Adresse complète :

● Téléphone fixe Portable

Pouvez-vous sortir seul(e) ? : oui non

Avez-vous la télé-assistance ? : oui non

Périodes d'absences entre juin et septembre (si vous les connaissez).

Dans le cas contraire, vous pouvez les communiquer plus tard au service prévention santé (tél. 01 49 15 38 40) :

COORDONNÉES DE PERSONNE(S) PROCHE(S), utiles en cas d'alerte :

Nom : Prénom :

Téléphone domicile :

Travail : Portable :

Adresse :

Nom : Prénom :

Téléphone domicile :

Travail : Portable :

Adresse :

Votre gardien (si vous en avez un). Nom :

Tél :

À renvoyer ou à déposer

Mairie de Pantin - Secrétariat santé - social - petite enfance
84/88, av. du Général-Leclerc - 93507 Pantin cedex - Fax : 01 49 15 45 57

Il est possible de remplir la fiche en ligne sur le site internet de la ville :
www.ville-pantin.fr, rubrique santé, prévention, canicule.

Pour en savoir plus :

Canicule info service : ☎ 0800 06 66 66, appel gratuit du lundi au samedi de 8.00 à 20.00 - www.sante.gouv.fr/canicule

Vous pouvez également contacter la mairie au ☎ 01 49 15 38 40

Tenez-vous informé des risques en consultant régulièrement la météo et la carte de vigilance de météo France : www.meteo.fr, ou par téléphone au 32 50 (0,34 €/minute)

N'hésitez pas à visiter le site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) - www.inpes.sante.fr

Binette, serfouette, brouette et compagnie...

Depuis 2008, on peut voir à Pantin des herbes folles en pleine rue, des arbres à papillon sur la chaussée... mais que fait le service des espaces verts ? La municipalité a tout simplement cessé d'utiliser des pesticides et pratique une gestion des espaces verts plus respectueuse de l'environnement. Une révolution verte et silencieuse.

Adieu produits chimiques, bonjour l'huile de coude ! En 2008, le service des espaces verts a cessé radicalement d'utiliser les produits phytosanitaires, tous ces herbicides, fongicides ou insecticides qui dégradent la qualité de l'eau et peuvent nuire à la santé. Cette suppression ainsi que le choix de méthodes alternatives et le changement des habitudes d'entretien font partie de

Jardiner nature

Ces méthodes de gestion alternatives sont aussi à la portée des particuliers. Quelques règles simples sont à respecter pour un jardinage écologique : récupérer l'eau de pluie, composter ses déchets organiques, abandonner l'usage des produits chimiques, pratiquer le « mulching », arroser en soirée... Compliqué ? Pas vraiment car on trouve désormais toute une batterie de méthodes alternatives dans les rayons des pépiniéristes et même des insectes boulimiques de pucerons comme sous forme de larves. Enfin la municipalité propose aux habitants, pour 15 € (le reste étant pris en charge par la ville), de petits composteurs individuels qui permettent de faire soi-même son compost. Il faut simplement avoir un jardin.

► Pour obtenir un composteur :

N° vert - 0 8000 93 500 (appel gratuit).

► Pour en savoir plus sur les éco gestes de jardinage : ☎ 01 49 15 40 00 ou ecocitoyen@ville-pantin.fr



Sans l'aide d'herbicides, de fongicides et autres produits chimiques, le travail des jardiniers retrouve de plus en plus les techniques traditionnelles.



Des larves d'insectes prédateurs sont déposées dans les plantes en serre.

l'Agenda 21 de la ville, un plan d'action pour le XXIe siècle autour du développement durable. Résultat : dans les parcs, le service des espaces verts est revenu à des méthodes traditionnelles – désherbage manuel, paillage, thermique. Outre le binage, les agents pratiquent désormais le mulching ou paillage : au lieu de récolter les débris de gazon, on le laisse se décomposer sur place. « On répand également des couches de copeaux de bois issus de l'élagage et de la coupe d'arbres, donc gratuits et recyclés, pour protéger les sols de la lumière, explique Fabrice Descamps, jardinier-agent de maîtrise. Ça empêche la prolifération des mauvaises herbes et limite l'évaporation de l'eau. »

Gestion raisonnée et différenciée

Également au programme de cette révolution verte : une gestion raisonnée et durable des espaces verts. Par exemple, le traitement



L'utilisation de produits naturels est généralisée.



Le désherbage thermique, une technique alternative.

bilan hydrique pour être au plus près de leurs besoins » explique Dominique Salvi, responsable des espaces verts. « Et nous optons pour l'arrosage automatique qui permet de gérer plus finement la consommation d'eau. Cela représente tout de même une économie d'1 million de litres en 1 an » précise-t-il. Côté insectes, c'est une nouvelle guerre qui est livrée aux nuisibles : la lutte intégrée. Pour remplacer les insecticides, des insectes prédateurs sont déposés, sous forme de larves, dans les plantes en serre. Ces insectes carnassiers ont été choisis car ils se nourrissent de nuisibles, les aleurodes, cette mouche blanche minuscule, véritable fléau des serres et les cochenilles, pucerons ou autres fléaux sur patte.

Zéro produit chimique

La suppression des produits chimiques n'est pas sans conséquences. Si bien sûr, elle représente une véritable amélioration écologique, son résultat le plus spectaculaire est la prolifération de mauvaises herbes sur la voirie. Nombreux sont les Pantinois qui y ont

vu une négligence. Pourtant en ne faisant plus appel à l'entreprise qui, jusqu'en 2007, arrosait, trois fois par an, les rues de désherbe chimique, la ville a réalisé une économie de 10000 à 20000 € par an. Une mesure qui permet d'échapper à 250 kg de produits chimiques chaque année ! Aujourd'hui les mauvaises herbes de bitume sont éliminées à la binette. Dans les espaces verts, le retour au désherbage manuel représente un surcroît de travail, sans accroissement des effectifs. « On passe trois à quatre fois plus de temps à désherber, à râcler l'herbe » précise Fabrice Descamps. « En cette période de plantations, il nous faudrait deux fois plus de monde ! »

Au-delà du changement de méthodes et techniques, cette révolution verte nécessite un changement de mentalité. Pas grand-chose : tolérer quelques herbes folles dans la rue, un gazon moins esthétique pendant un temps, accepter de laisser une pelouse fleurir... En quelque sorte refaire, dans nos villes, une place à la nature.

Hana Abitton-Tenenbaum

Quelques chiffres

- Depuis quatre ans, les espaces verts ont progressé de 12 %.
- Les services municipaux comptent 31 jardiniers dont 7 femmes.
- 20 hectares d'espaces verts et 4000 arbres sont entretenus dans la ville.
- 80 000 nouvelles plantes sont plantées chaque année dans les rues et parcs.
- 250 composteurs sont distribués par la ville entre 2004 et aujourd'hui.

À vos agendas

► Dimanche 6 juin, un parcours historico-bucolique vous mènera de serres en cités-jardins, de parcs en squares oubliés avec pour fil rouge le rôle des parcs et jardins dans la construction d'une ville. Animé par Frédéric Bertrand, architecte et urbaniste et Hovig Ter Minassian, docteur en géographie. À 9.30 et 14.30. Gratuit sur inscription.

Rendez-vous place de l'Eglise ☎ 01 49 15 39 99

► Jeudi 10 juin, soirée jeu-débat : Pantin ville-nature, est-ce possible ? Cette soirée soulève la question de la place des espaces verts à Pantin et plus largement du rôle de la nature en ville. Du suspens, des réflexions à mener en équipe et des lots à gagner.

A 20.00. Entrée libre sur inscription. Salon d'honneur de l'hôtel de ville 45, av. du Général-Leclerc ☎ 01 49 15 41 77

Développement économique

En route vers l'éco-économie

Ville de tradition industrielle, Pantin continue d'attirer des poids lourds de l'entrepreneuriat national : après les ateliers de maintenance du TGV Est, les 50 000 m² de bureaux de BNP Paribas Securities Services, le lancement du chantier d'agrandissement des locaux d'Hermès, Chanel a choisi la commune pour implanter son nouveau centre de recherche.

Le rapport qualité/prix du foncier, la proximité de Paris, la desserte en transports sont autant d'atouts pantinois qui attirent aussi bien les grandes entreprises que les PME aux tailles et activités diverses.

Dans un contexte de concurrence territoriale exacerbée, d'incertitudes fiscales liées à la réforme gouvernementale de la taxe professionnelle, sur fond de naissance de la nouvelle intercommunalité Est ensemble

– dont devraient relever, en 2012, des missions de développement économique – Canal est parti à la rencontre des acteurs de la ville. Pour mieux comprendre les enjeux du secteur ; pour mieux cerner la volonté politique de l'équipe municipale en ce domaine.

« Nous maintenons une veille sur l'offre de bureaux à Pantin, indique Nicolas Fontanel, directeur « grandes opérations » chez BNP Paribas Real Estate, chargé de la commercialisation de surfaces supérieures à 5000m² dans le Nord francilien Est et Sud. Il y a des projets d'envergure conduits par la municipalité qui se préparent ; pour l'instant, le parc de bureaux pantinois est considéré comme faible : environ 250 000m², plutôt des surfaces de seconde main, un taux de vacance à 5 %. Pour un ordre de grandeur : à Plaine commune, le parc est chiffré à plus d'un million de m².

Le foncier disponible à deux pas de la capitale. À la croisée de nombreuses lignes de métro, RER et bus, bientôt le tramway, Pantin est convoitée. Les grands groupes tendent à maintenir leur siège social à Paris, installent leurs cadres en première couronne, leur logistique (sécurité, nettoyage) se maintient en Ile-de-France.

Du côté des PME, la situation n'est pas très différente. Le service économique de la ville observe une augmentation constante de demandes de « petits » locaux émanant aussi bien d'entrepreneurs que de professions libérales – architectes, cabinets-conseil, experts comptables.

Logistique haut de gamme

« Depuis 2006, nous sommes propriétaires à Pantin, de l'ensemble du foncier comprenant les trois bâtiments de l'ancien centre de tri de la Poste, la halle Sernam et le dit Citrail que nous appelons désormais Pantin logistique », indique Christian Raynaud, directeur « immobilier activité » de Foncière Europe Logistique, société de la Foncière des Régions, cotée en bourse. Aujourd'hui, le groupe s'apprête à céder le bâtiment du tri postal à Exit Datacenter, centre de stockage sécurisé de données informatiques. Pour la halle dite Sernam, deux candidats sont en lice. Quant à l'ancien Citrail, sa mue se prépare. La Foncière s'apprête à investir dans un projet de requalification de Pan-



tin logistique, aujourd'hui déjà occupé par Telemarket et la Poste : « Nous rénoverons le bâti, les façades seront modernisées ; aux abords du site, la voirie sera réorganisée, et à la demande du maire, de nombreux espaces verts seront aménagés », précise Christian Raynaud. Des investissements destinés à séduire de nouveaux clients, qui ne manqueront pas de contribuer à la requalification du paysage urbain du quartier.

Public-privé : quels intérêts communs ?

Si auparavant, la taxe professionnelle incitait les communes à attirer les activités sur leur territoire, sa suppression à partir de 2010, amènera les villes à devenir plus sélectives. « L'État a bouleversé nos relations avec les entreprises, affirme Bertrand Kern, maire de Pantin et président d'Est ensemble, la plus grande communauté d'agglomération d'Ile-de-France. Avant la réforme fiscale, nous avions une relation gagnant-gagnant, on coproduisait de la richesse : les patrons venaient me voir relativement à l'aise, ils savaient que leur activité allait me permettre de financer ma politique sociale. Aujourd'hui, ils arrivent en position de demandeur. Ces relations de négociations qui se durcissent sont nocives pour nos territoires car un pays ne peut pas vivre sans un équilibre entre ses habitants,

« L'État a bouleversé nos relations avec les entreprises »

son soutien à la Maison Revel, centre de ressources du pôle artisanal aux Quatre-Chemins. La ville a engagé des travaux d'assainissement qui devraient rendre possible le déménagement d'Elis vers d'autres locaux pantinois, libérant ainsi le site actuel en perspective de futurs projets urbains du secteur. Ce travail de coproduction, en bonne intelligence, sera-t-il désormais possible ?

Je te tiens, tu me tiens...

Au-delà des nostalges soixante-huitardes, des effets de mode bobos, de l'avis des scientifiques sur l'avenir de la planète, ou des bannières colorées des partis poli-

Développement économique

tiques, les éco-filières semblent tracer la voie d'un consensus. « Il est impensable de commercialiser du bâti qui ne soit pas labellisé « écologique », affirme Nicolas Fontanel. Le HQE (haute qualité environnementale), le BBC (bâtiment basse consommation) vont permettre à l'exploitant non seulement de faire des économies d'énergie, mais surtout, d'obtenir des certifications « écologiques » qu'il rentabilisera ne serait-ce qu'en termes d'image et de marketing ».

Les arguments de vente d'Exit Datacenter témoignent de cet engouement pour l'écolo. Le choix de la réhabilitation d'un bâtiment existant limite l'empreinte écologique des travaux à réaliser. La coque en béton de l'ancien centre de tri de la Poste sera conservée. Son toit devrait être de couleur claire pour éviter l'absorption de la chaleur et les salles informatiques, refroidies par l'air extérieur (*free cooling*). Le site vise un PUE (*power usage effectiveness*) de 1,5. Ce qui veut dire que le datacenter dans son ensemble consommerait ainsi « seulement » 1,5 fois plus d'énergie que l'informatique qu'il héberge. Des études en cours travaillent sur la possibilité de récupérer les calories produites par l'activité du bâtiment pour les réinjecter dans les réseaux de chauffage publics. Une approche « green », en résonance avec les ambitions de l'équipe municipale pour le développement économique de Pantin.

Patricia de Aquino

Une priorité : les éco-filières



Entretien avec Aline Archimbaud, maire adjointe déléguée à l'urbanisme et au développement économique.

Quelles sont les ambitions de la municipalité pour le développement économique de Pantin ?

Aline Archimbaud : Tout d'abord, nous considérons en effet que le développement économique relève aussi de nos compétences municipales. Nous avons choisi de ne pas subir la mutation « naturelle » de Pantin, mais bien d'agir pour l'infléchir dans le bon sens. Sans intervention publique, sans une politique volontaire, notre ville, située aux portes de Paris, aurait tendance à devenir une zone de stockage. Or le stockage est gourmand en surface, peu porteur d'emplois, encore moins d'emplois qualifiés, et amène inévitablement la circulation de camions. Notre choix politique est donc d'agir, de saisir les opportunités, d'encourager l'installation d'activités qui contribuent



Le 6 mai dernier, rencontre entre entreprises des éco-filières et chercheurs d'emploi, organisée par le service du développement économique de la ville.

au développement de l'emploi, surtout local, de préférence durable, et à la requalification du territoire. L'arrivée d'entreprises importantes contribue à attirer, par exemple, l'installation de commerces de proximité. Nous ne voulons pas d'une ville exclusivement résidentielle, mais d'une ville de mixité, aussi bien de logements que d'activités.

Réforme de la fiscalité des entreprises, naissance d'Est ensemble... Quel est l'impact de ces thèmes d'actualité sur le secteur de votre délégation ?

A.A. : La taxe professionnelle (TP) représentait près de 75 % des recettes fiscales de la ville. L'impact de sa suppression est donc d'envergure sur l'ensemble du budget de la commune. La Contribution économique territoriale (CET), qui la remplace dès 2011, n'atteindra que 20 à 30 % de l'ancienne TP. Ceci dit, il n'y a pas que les recettes fiscales qui justifient à nos yeux, l'intérêt d'accueillir de l'activité sur notre territoire. Et Pantin n'a pas vocation à devenir une ville-dortoir ! Quant à Est ensemble, je considère que la coopération intercommunale est une chance extraordinaire pour notre développement économique. En rassemblant nos forces, nous pesons davantage dans les négociations avec les entreprises, nous devenons un acteur incontournable du paysage francilien, nous devons plus visibles et plus attractifs. Et nous gagnons en crédibilité quand il s'agira d'interroger les grands groupes et les différents acteurs des nouvelles filières économiques, celles qui sont porteuses de valeur ajoutée.

Quelles nouvelles filières souhaitez-vous accueillir ?

A.A. : Je souhaite d'abord que de véritables

Pantin avance

Klein SA.

Les compagnons couvreurs déplient un savoir-faire millénaire répondant à une multitude de contraintes techniques qui garantissent la sécurité et l'étanchéité de nos toits. Reprise par Hubert Dumont, en 1985, Klein SA ne cesse d'investir dans la formation de ses employés afin de répondre aux nouveaux enjeux de l'avenir et du développement durable.

« L'isolation, c'était notre métier avant le Grenelle de l'environnement, rappelle-t-il avec humour. En ce moment, nous sommes en train de lancer un plan de formation de 28 jours pour permettre à nos salariés de continuer d'acquérir de nouvelles compétences techniques : pose de zinc vertical, de toits photovoltaïques... Et nous formons également nos cadres en vue d'apporter une réponse énergétique globale aux pathologies des bâtiments, aux demandes des maîtres d'ouvrage. Nous sommes en mesure de diagnostiquer, de conseiller, d'orienter et de proposer une offre structurée, échelonnée dans le temps pour améliorer l'efficacité énergétique de tout bâti ». La gestion de Klein SA est désormais confiée à Nicolas Simon-Barboux, Hubert Dumont étant amené, pour des raisons personnelles, à passer une majeure partie de son temps à Hong-Kong. Il envisage de transmettre ses fonctions de président de l'association des entreprises de Cartier-Bresson, en regrettant toutefois que le projet de redynamisation du secteur n'avance pas plus vite. « J'ai beaucoup travaillé pour fédérer les entreprises du quartier, j'espère que mon successeur perdurera cette action constructive. Pour l'instant, je passe le relais », déclare-t-il.

78 bis, rue Diderot
01 48 10 56 65
www.kleinsa.com



Les 15 premiers employeurs de la ville en 2009

Raison sociale	Activité	Effectif 2009
BNP Securities Services	services financiers	3 500
Mairie de Pantin	service public	1 400
Hermès Sellier	fabrication d'articles de voyage	1 000
Technicentre Est Euro. SNCF	atelier de maintenance SNCF	450
Ministère de l'Economie	service public	415
Sita Ile-de-france	collecte des déchets	400
Elis	blanchisseur	350
GDF - Suez	distribution de gaz	350
Groupe Arnould sas	installations électriques	280
Telemarket (Monoprix)	supermarché en ligne	250
Fabbio Lucci/Vetura	vêtements (conception-distribution)	250
Berim	bureau d'études / bâtiment	200
Bourjois Chanel	fabrication de cosmétiques	200
Ares	travaux de revêtements, sols et murs	200
UTB	installations eau et gaz	160
Conseil Général 93	service public	160

sources : Ville de Pantin, 2009

Créer son entreprise à Pantin



Hong Mach et Amélie Gozaleck ont repris le restaurant Chez Fernand avec l'aide de l'association Garances.

L'aide et le soutien à la création d'activités est un des axes prioritaires du service de développement économique de la ville. La Maison de l'emploi, inaugurée en 2009, (regroupant le Plie, la Mission locale de la LYR, la mission RSA), entretient un réseau de partenariats institutionnels et associatifs qui permet d'accompagner dans la création d'activité, un public aux profils variés, à chacune des étapes du projet. L'association Garances, par exemple, dont le siège est à Pantin, aide les porteurs de projets à réaliser leur montage financier et se porte garante des emprunts, auprès des banques. C'est grâce à Garances qu'un des fleurons de la restauration pantinoise de quartier, Chez Fernand (19 rue Cartier-Bresson), a trouvé repreneur, ou plutôt, repreneur, car les femmes, ainsi que les chômeurs de longue durée et les plus de 50 ans constituent le public accompagné par l'association. La Maison de l'emploi a pour ambition de proposer un « guichet unique » permettant de répondre aux besoins de l'ensemble des porteurs de projets. Garances, l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique), l'Apsie (Association pour la promotion et le soutien à l'initiative économique), Initiatives 93, les Boutiques de gestion, les Cigales, Garrigues travaillent avec la Maison de l'emploi de Pantin.

Maison de l'emploi
7, rue de la Liberté 01 49 15 38 00

Accueil du lundi au vendredi de 9.00 à 12.00 et 14.00 à 17.30

Développement économique

Synergia.

Installée d'abord dans la zone d'activités de l'Ourcq, Synergia a intégré de nouveaux locaux pantinois rue Gabrielle-Josserand, suite à une restructuration de son organisation. « Nous n'avions plus besoin d'autant d'espace, précise Catherine Alwast, co-gérante de la société. Pour proposer à nos clients, des services Internet à la pointe technologique et en parfaite adéquation avec leur demande, nous avons choisi de travailler avec des partenaires, de devenir un « pôle de compétences multiples ». Cela nous permet d'avoir une offre diversifiée et spécialisée en matière d'hébergement de sites Internet, de sécurisation de données informatiques, de développement d'applications spécifiques de gestion, d'envoi de courrier ». Synergia cherche maintenant à travailler avec les entreprises pantinoises : « au-delà du rapport qualité/prix des locaux, nous avons choisi de rester à Pantin parce que nous souhaitons développer une clientèle de proximité. En informatique, c'est tout de même pratique de pouvoir être dépanné à tout moment. Et Pantin est une ville riche en PME qui ont potentiellement besoin des solutions informatiques que nous développons ». Tout dernier produit de Synergia : un « pack » de 48 heures de formation qui permet à tout entrepreneur, de créer le site web de son activité, et de devenir autonome dans sa gestion. « On part avec une clé USB contenant tous les outils nécessaires pour alimenter et mettre à jour son site-vitrine. On offre aussi son hébergement sur nos serveurs pendant un an et cinq adresses mail ». Le prix de la formation est d'environ 800 € (HT).

8A rue Gabrielle-Josserand ☎ 01 43 60 21 32
www.synergia-france.com.fr

Les outils pantinois pour les entreprises

La ville prépare une charte de coopération sur le thème du développement durable qui devrait bientôt être proposée à la signature des entreprises. La commune souhaite ainsi renforcer et formaliser ses liens avec les acteurs économiques du territoire. Par ailleurs, depuis 2006, le Plie (Plan local pour l'insertion et l'emploi) intercommunal (Pantin, les Lilas, le Pré-Saint-Gervais), développe des actions spécifiques dans le domaine de l'insertion, en direction des entreprises. « Nous mettons en place de véritables partenariats qui se sont renforcés au fil du temps », précise Samia Jelloul, directrice du Plie. Il ne s'agit pas de faire de la prospection tous azimuts, mais bien de travailler avec les employeurs afin de définir ensemble, pour quels profils de postes nous pouvons leur proposer des candidats ».

Le Plie aide également les entreprises à mettre en oeuvre les clauses d'insertion dans les marchés publics dont elles sont attributaires, en leur indiquant des candidats potentiels. Et développe des actions en direction de ceux qui souhaiteraient créer leur entreprise. En partenariat avec l'université Paris 13, les personnes suivies par le Plie ont accès, par exemple, à la préparation du diplôme universitaire de « création ou reprise d'entreprise ».



Peinteco.

Née en 1956, spécialisée dans les ravalements d'immeubles anciens et contemporains en pierre et béton, Peinteco a installé son siège social à Pantin depuis trois ans. « Nous avons dû quitter les locaux dont nous étions locataires à Paris 18^e. Pantin nous offrait la proximité de notre marché parisien et un bon rapport qualité/prix du foncier », indique Philippe Boulay, directeur de l'entreprise.

Nous avons acheté le site ancienement occupé par une usine de fabrication de matériel de boulangerie qui travaillait avec les Grands-Moulins, installé 250m² de bureaux, un dépôt de 820m² pour nos machines, matériels et véhicules utilitaires, et avons vendu la moitié du terrain à Ventura, nos voisins ». Actuellement, Peinteco a une quarantaine de chantiers en cours : façades à la fois haussmanniennes, en parement pierre, plâtre, briques ou ciment/béton. A la recherche d'innovations technologiques, l'entreprise développe et propose à ses clients, un système particulièrement innovant d'isolation thermique qui permet d'atteindre de hauts résultats d'efficacité énergétique sans dénaturer l'aspect original des façades.

87 ter, rue Cartier-Bresson ☎ 01 41 50 51 80
www.peinteco.com



Tous les ans, Pantin organise la Biennale déco et création d'art. Un événement vitrine pour les artisans du Pôle des métiers d'arts des Quatre-Chemins. Le label « Ville et métiers d'arts » de la commune a attiré l'attention du Centre européen de recherches et formation aux arts verriers (CERFAV). Grâce à la mobilisation de la municipalité, l'installation du CERFAV dans la ville a pu se concrétiser.

Pantin avance

Sita.

Propriétaire et exploitante de deux sites à Pantin, Sita, spécialiste de la gestion du cycle des déchets, a choisi la ville pour sa géolocalisation, « porte d'entrée de tout l'Est de la proche couronne », précise François Nemcsek, directeur des grands comptes et relations clients. Celui de l'impasse Diderot est l'agence Sita pour l'ensemble du département. Il regroupe les activités de collecte d'ordures ménagères et de déchets recyclables, de propreté urbaine et l'administration.

Une trentaine de camions – 90% fonctionnent au GNV – sont parqués et entretenus sur place. Le site de la rue Cartier-Bresson démarre à la fin de l'année, une activité de tri et de valorisation industrielle essentiellement de bois et de carton. « Nous tenons à affirmer notre volonté

d'être acteurs et partenaires de la ville et d'Est ensemble dans le développement des métiers de l'environnement, souligne François Nemcsek. Nous participons régulièrement aux rencontres de proximité promues par la ville, comme le 6 mai dernier lors du Forum emploi éco-activités. Notre activité nous place au cœur de la dynamique économique de l'avenir, celle du développement durable. Notre agence de Pantin est engagée dans une démarche « d'agence verte » et de certification ISO 14001 qui nous amènera bientôt, par exemple, à y installer un système de récupération des eaux de pluie pour le lavage de véhicules ».

www.sitaidf.fr

90% des camions Sita fonctionnent au gaz naturel



EN PARTENARIAT AVEC
le Parisien



**CE PRINTEMPS,
VOUS AVEZ
RENDEZ-VOUS
AVEC VOTRE CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

Tout le programme sur
www.leprintempsdelentrepriseetducommerce.fr

0820 012 112
0,32 €/minute

**Chambre de commerce
et d'industrie de Paris
Seine-Saint-Denis**

Travaux

Des projets d'envergure font leur chemin

Aux abords du chantier d'extension du tramway, des modifications de la circulation sont à prévoir. L'aménagement d'un nouveau port de fret à Bobigny ferme les berges du canal à la circulation piétonne. Par ailleurs, la rénovation de l'école Jean-Jaurès avance pendant que le nouvel établissement Saint-Exupéry poursuit son envol.

Le tramway ferme la circulation rues de la Clôture et du Débarcadère

Plus de 120 mètres de long, près de 14 mètres de large, l'ossature métallique de l'ouvrage qui permettra au tramway T3 de franchir le canal de l'Ourcq exige une assise à la hauteur de ses dimensions.

Sur chacune des berges du canal, des grues préparent les travées de l'imposante passerelle réservée, à terme, au tramway, aux cyclistes et aux piétons. Côté Grands-Moulins, sur la rue de la Clôture, à la limite de la rue du Débarcadère, une dalle devra être réalisée afin de soutenir le poids de sa structure.

Le chantier de la dalle du pont se déroulera en trois phases. Les rues de la Clôture et du Débarcadère seront mises en impasse :

- du lundi 31 mai au vendredi 4 juin
- du lundi 19 juillet au vendredi 13 août
- du jeudi 23 septembre au mardi 28 septembre



Pour enfourcher Vélib', dégainez votre iPhone

Les cyclistes détenteurs du smartphone d'Apple pourront désormais télécharger gratuitement la nouvelle application lancée par la mairie de Paris, disponible sur l'AppStore.



Un nouvel espace vert

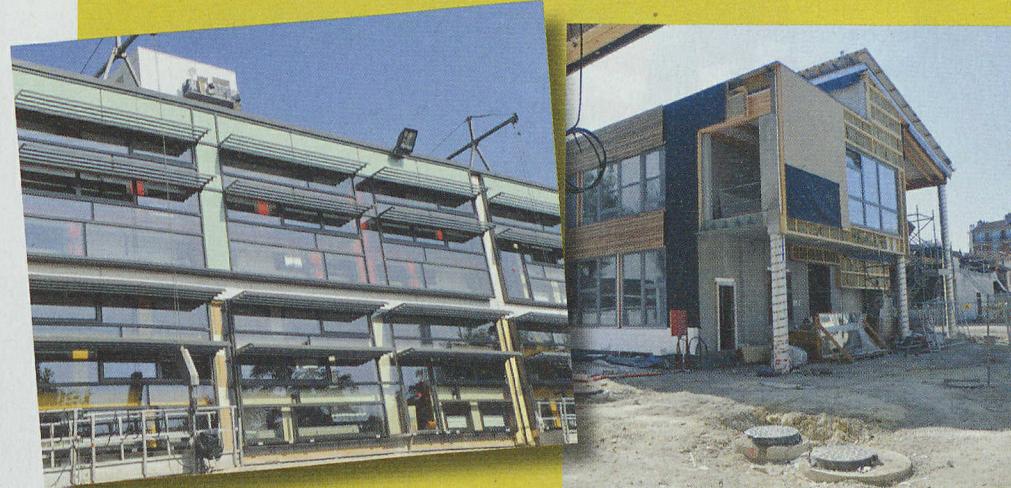
Sur le mail Pierre Desproges, entre le quai de l'Aisne et la rue Victor-Hugo, un espace vert public a été aménagé, un accueillant coin de verdure sur berge.

Pantin avance

Jean-Jaurès et Saint-Exupéry

À l'école Jean-Jaurès, après la fin des travaux au premier étage, la rénovation des salles polyvalentes du rez-de-chaussée est achevée. À la prochaine rentrée, l'ensemble des élèves devraient pouvoir bénéficier de locaux remis à neuf. Les interventions sur les façades et les aménagements aux abords de l'établissement devraient être terminés à la fin de l'année.

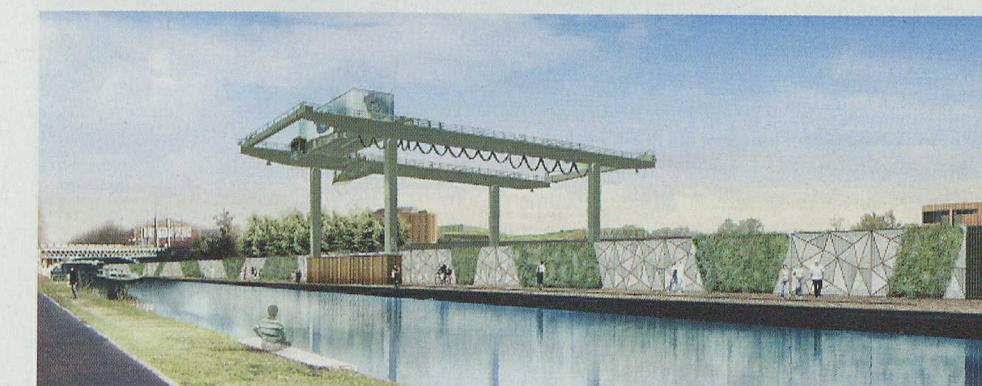
La nouvelle école Saint-Exupéry s'apprête pour sa première rentrée en septembre prochain.



Un nouveau port de fret à Bobigny ferme temporairement les berges du canal à la circulation

Aménagé à Bobigny, le nouveau port urbain devra permettre de transporter par voie d'eau, 350 000 tonnes de marchandises par an, dont les déchets du site du Systom implanté à Romainville, en face du futur équipement. À elle seule, cette activité représente aujourd'hui 18 000 camions transitant par la RN3 sur une année.

Pendant toute la durée du chantier, de juin 2010 à décembre 2013, la berge sud du canal sera fermée au niveau du 50 rue de Paris (Bobigny). Les promeneurs et cyclistes sont donc invités à emprunter la



VOS ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS

Rencontres avec les élus municipaux

Bertrand Kern,
votre maire,
conseiller général
du canton Pantin
Ouest, président de la
communauté d'agglomérations
Est ensemble
01 49 15 40 00

**Claude
Moskalenko,**
vie associative et
innovation sociale.
01 49 15 38 29

Dorita Perez
quartier des
Courtillères.
01 49 15 38 29

**Emmanuel
Codaccioni,**
sports.
01 49 15 38 29

**Aline
Archimbaud,**
urbanisme
et développement
économique.
01 49 15 38 29

**Marie Thérèse
Toullieux,**
enfance.
01 49 15 38 29

Mehdi Yazi-Roman,
coopération inter-
communale.
01 49 15 38 29

François Birbès,
emploi, formation
et insertion.
01 49 15 38 29

Kawthar Ben Khelil,
affaires scolaires.
01 49 15 41 75

François Godille,
finances.
01 49 15 38 29

Hervé Zantman,
petite enfance.
01 49 15 38 29

Didier Ségal-Saurel,
propreté et déchets.
01 49 15 38 29

**Ophélie Ragueneau-
Greneau,**
coopération
décentralisée.
01 49 15 38 29

**Vos autres élus
Conseillers généraux**

Canton Pantin Est:
Claude Bartolone

Canton Pantin Ouest:
Bertrand Kern

Votre député

Claude Bartolone

Permanence
à l'hôtel de ville
de Pantin le 3^e
vendredi du mois,
de 16 heures à 19 heures.
S'inscrire en appelant le jour
de la permanence à partir
de 9.00
01 49 15 38 29

Propreté, le paradoxe au quotidien

D'un côté une équipe de 60 personnes dont la qualité du travail quotidien est certifiée par l'organisme Véritas, la référence indiscutable en la matière. De l'autre ce monsieur en colère. Il vient de marcher dans une crotte de chien. Il peste contre l'animal, porte un jugement grossier mais justifié contre son propriétaire et pose la question : que fait la mairie ? Anecdote trop quotidienne qui illustre le paradoxe de la propreté dans la ville.

Pour la troisième année consécutive, le service propreté de la ville de Pantin a obtenu la certification Iso 9001. L'un des intérêts de la certification est que la culture de l'écrit, du suivi systématique des plaintes permet d'analyser objectivement un phénomène dans lequel la subjectivité intervient forcément. Élus et services peuvent ainsi décider des moyens humains et matériels pour améliorer efficacement la situation réelle. Améliorer l'efficacité de l'organisation et garantir les fréquences de nettoiement font également partie des objectifs. Depuis le lancement de cette démarche qua-



lité, le nombre de plaintes a d'abord baissé, puis s'est stabilisé et a même eu tendance à augmenter cet hiver. En cause, toujours en tête, les dépôts sauvages et les crottes de chien, mais aussi l'invité de l'année, le gel très

longue durée qui a cloué au garage les engins de lavage. Dans les rues couvertes de sable et de sel, l'impression de propreté n'était pas au rendez-vous. En témoignent les lettres de réclamation adressées au maire.



Il pleut des prunes à 792 €

Les tas sauvages, gravats, et autres objets hétéroclites restent l'une des difficultés qui agacent les Pantinois. Presque autant peut-être que les crottes de chiens ou les tags sur les murs. Dans tous les cas, après des campagnes de sensibilisation, des phases de rappel et de prévention, les services de la ville sont passés à la verbalisation, avec des factures aux montants dissuasifs.

Voici quelques exemples. Dans une rue des Quatre-chemins, un tas de 10 m³ obstrue le trottoir. Gravats, vieux papiers... Un agent assermenté de la ville mène l'enquête et retrouve l'auteur indélicat qui quelques jours plus tard recevra la facture : 792 € incluant l'enlèvement et le nettoyage de la voie. Pas le choix, il paie !

Quelques jours plus tard, à proximité de la rue Méhul, de grands sacs-poubelle remplis de vieux documents sont déposés sur le trottoir, en dehors des bacs et des jours de collecte. L'entreprise fautive devra s'acquitter d'une facture.

Pour les crottes de chiens, il est plus difficile de remonter la piste jusqu'au maître, mais, en cas de flagrant délit, la note s'élève à 38 € par infraction. Pour les tags, la contravention dépend de la surface et du temps passé à remettre les lieux en état.



Hors période exceptionnelle, le service est rendu
En dehors de cette période, le service a été rendu et les objectifs fixés atteints. Le simple constat réalisé par un oeil extérieur permet de dresser un tableau précis, sans fausse modestie ni autosatisfaction. Chacun des

20 cantonniers balaye son secteur chaque jour de la semaine, c'est l'une des priorités du service. Les 60 agents que comprend le service propreté sont motivés, connaissent bien leurs missions, et pour cause, ils ont participé à leurs définitions dûment consignées. Un indicateur est probant : le taux d'absentéisme pour maladie est de 7 %, un niveau très envié par les entreprises

privées qui exercent dans ce secteur d'activité. Cette motivation s'exprime également lorsque les agents interviennent avant ou après les manifestations. Leur travail qui se déroule tôt le matin ou tard le soir est moins visible, mais, si après une course, un marché de Noël, un carnaval, un spectacle de rue... les espaces publics retrouvent leur aspect d'origine ce n'est pas par le pouvoir de Mary Poppins !

Ces mêmes agents sont appelés à la rescoussse en cas d'accident sur la voie publique. Un camion qui perd son chargement et c'est plusieurs heures de travail pour une équipe qui doit alors abandonner son secteur habituel.

De nouvelles améliorations en ligne de mire

Le nouvel audit révèle aussi que les machines sont moins fiables que les humains. Trop souvent en panne. Les aspiratrices ont fonctionné à 79 % du temps visé,

mais les laveuses à moins de 40 % et la longue période de gel n'est pas seule en cause. Le service trouve là un nouvel objectif à atteindre. Le traitement des plaintes des habitants est l'un des paramètres mesurés en permanence. « Nous répondons aux plaintes par téléphone sous 48 heures et sous 8 à 10 jours par courrier » indique Anne-Emanuelle Bonnay l'ingénier qui dirige le service et qui se porte garant de l'ensemble de la démarche et de

ses procédures. 95 % des plaintes arrivent par téléphone et sur l'ensemble des réclamations, 59 % concernent des tas sauvages abandonnés en dehors des jours de collecte des encombrants.

Points noirs : les faits et les méfaits
Pourtant, chaque matin, le service assure le suivi des tas sauvages. Chaque fois que c'est

possible, un agent assermenté recherche les auteurs des faits afin d'engager des poursuites. L'après-midi, il fait procéder à leur enlèvement. Mais en certains lieux comme des renflements, dès le lendemain, une vieille baignoire et son lavabo viennent remplacer l'immonde literie extra-large. Agacement des riverains, mais aussi des agents et des élus, alors que les tonnages ne cessent de croître. Augmenter le taux d'élucidation des affaires et donc des verbalisations de leurs auteurs est aussi un objectif, même si, optimistes, les services municipaux amplifient leurs actions de sensibilisation des publics jeunes et moins jeunes au respect de notre environnement.

La déchetterie change à partir du 1^{er} juillet

L'actuelle déchetterie de Romainville fermera ses portes le 30 juin. Dès le 1^{er} juillet, les particuliers résidant à Pantin pourront utiliser la déchetterie Véolia de Noisy-le-Sec pour déposer, par exemple : les ferrailles, gravats, déchets verts, bois, électroménager, matériel informatique. Ils devront toujours fournir la carte grise du véhicule, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Tous les détails, sur la déchetterie comme sur l'ensemble des questions de gestion des déchets, figurent dans la nouvelle édition du guide du tri, récemment diffusée à tous les foyers Pantinois. Et téléchargeable gratuitement sur www.ville-pantin.fr

Rappel : à Pantin des ambassadeurs du tri vous aident à trier sans vous tromper. N°vert-08000 93500 (appel gratuit)

Spectacle vivant

Dans les coulisses du spectacle

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous presser voir des artistes sur la scène pantinoise, que celle-ci se dresse dans la rue ou dans une des salles de spectacle.

Pourquoi développer une programmation à deux pas de la brillante capitale ? Comment offrir une programmation diversifiée de plus de cinquante spectacles dans tous les domaines de la création ?

Comment tout ceci fonctionne ? Suivez-nous dans l'antichambre du spectacle vivant.

« Il y a de l'adrénaline dans le métier, il faut être prêt pour chaque lever de rideau, avance Morgane le Gallic, responsable de la programmation. Notre exigence est d'être pluri-disciplinaire. Le but est de retrouver dans les salles le public le plus diversifié possible ! J'ai toujours cette équation en tête ». Le savoir-faire se situe aussi bien au niveau de la préparation scénique (décor, son et lumière) que de la cohérence de la programmation et de son sens. Et là, il n'est pas toujours évident de contenter tout le monde ! D'autant plus que si la France compte autant de sélectionneurs que d'habitants pour son équipe de football, sur le plan culturel, c'est un peu la même chose, chacun a des idées sur tout ! Nous sommes tous des « consommateurs



Abou s'applique à la préparation du son avec, comme leitmotiv, quel que soit le type de spectacle, que le volume sonore soit identique du premier au dernier rang.

Les danseuses du spectacle Je me sens bien s'échauffent avant leur entrée sur la scène du théâtre du Fil de l'eau. Pour leur spectacle donné le mercredi 21 avril devant un public de jeunes et de moins jeunes, le montage de la scène a demandé deux jours de travail.



Pantin avance



Préparation de la lumière avant la représentation de Muzik à venir, le 23 avril dernier. Ici Mickaël conçoit le plan des éclairages, créant l'ambiance visuelle du concert.

prévue pour les concerts, je m'occupe de la conception ». David possède l'œil et l'oreille et passe indifféremment d'un métier à l'autre : « même si les deux domaines sont séparés, l'idée est de faire en sorte qu'ils se rencontrent sur scène ». Avant le montage et l'installation du spectacle, le mousquetaire en chef de l'équipe, Luc, le régisseur général, a œuvré en amont pour « s'assurer que l'on peut accueillir le spectacle ». Difficile d'envisager les 120 musiciens de l'Orchestre national de France sur la scène de Jacques-Brel, par exemple ! « Pour ce métier, il faut disposer d'un bon carnet d'adresses pour trouver des solutions techniques », précise Luc, un téléphone toujours vissé à l'oreille.

Du direct partout dans la ville
L'équipe technique se partage entre la salle Jacques Brel et le théâtre du Fil

de l'eau. Elle sort aussi de ses quartiers pour la fête de la musique ou les concerts au salon d'honneur de l'hôtel de ville. « Le spectacle vivant, c'est du direct, comme la TV », se plaît à rappeler l'équipe. Pourtant la différence est de taille. Alors que la télé assigne à résidence, le spectacle vivant pousse les spectateurs au devant des autres. Les scènes se dressent un peu partout dans la ville pour venir au plus près de chacun : dans les bistrots, dans les appartements, en plein air... Le moteur du spectacle vivant réside dans cette alchimie entre les artistes et le public. Ces moments de frisson collectif ou l'émotion s'invite au rendez-vous. Et peu importent les formes de spectacle, qu'elles soient danse, musique, théâtre, marionnette ou cirque, la réussite tient à la qualité de la création et de l'interprétation certes, mais aussi à cette connivence avec le public. Vous êtes les bienvenus.

Alain Dalouche

« Nous recherchons l'équilibre entre qualité et accessibilité »

Nathalie Berlu, adjointe au maire déléguée à la culture

Canal : Pourquoi développer le spectacle vivant dans une ville comme Pantin ?
Nathalie Berlu : Je ne vois pas de séparation entre la possibilité d'exercer une discipline artistique, de l'apprendre avec le conservatoire de musique et de danse ou l'école d'art plastique et celle de la découverte dans un spectacle. Les politiques publiques doivent faire une partie du chemin vers les habitants. Nous le faisons par exemple en mettant des spectacles dans la rue.



Les sorties au spectacle ont tout de même un coût certain...

N.B. : Nous aidons les gens éloignés de la culture à y accéder ! À Pantin, le premier prix d'une place de spectacle est de 3 €. C'est déjà plus facile d'y aller ! Dans cet esprit, nous avons créé, pour la saison prochaine un nouveau tarif familial. Beaucoup d'enfants sont touchés par les créations culturelles qu'ils découvrent par leur école, les centres de loisirs... Ils peuvent inciter leurs parents, leur famille, à se rendre aux spectacles avec eux. La place coûtera entre 13 € et 24 € pour 2 enfants et 2 adultes. C'est aussi l'idée que la culture s'apprécie mieux encore à plusieurs, donnant ainsi l'occasion d'échanges.

Sur quels critères s'établit une programmation ?

N.B. : Une ville, c'est une diversité de personnes et nous souhaitons que chacun puisse trouver, dans la saison, au moins un spectacle correspondant à ses goûts. Mais notre politique culturelle de proximité recherche l'équilibre (fragile) entre qualité, pertinence et accessibilité. Nous pensons donc nécessaire de faire aussi des offres surprenantes, inhabituelles, qui peuvent dérouter au premier abord. Car c'est cela la magie de la découverte et de la rencontre. L'important est que le sens critique de chacun puisse s'exercer.



La troupe du spectacle vivant sur la scène du Fil de l'eau.

Échanges

Porte ouverte sur l'Europe

Le programme d'échange européen Comenius, a permis à des élèves pantinois du lycée Simone Weil de partir à Chypre et en Belgique et de recevoir leurs homologues européens. Une ouverture sur le monde qui laisse des traces.

Nom de code: Comenius. Mission: Hey Kids enjoy your life @ school. Objectifs: lutter contre l'absentéisme, motiver les élèves, favoriser l'apprentissage des langues, l'échange, la découverte.

Lorsqu'elle découvre le projet Comenius, un programme qui favorise les échanges et la coopération entre les établissements scolaires en Europe, Julie Trimbur, entraîne sa classe dans l'aventure. Cette professeure de communication administrative et bureautique décroche le budget - 25 000 pour deux ans - et programme trois rencontres par an, de septembre 2009 à juin 2011, avec ses homologues européens.

Cette année, douze élèves de sa classe de seconde sont partis en Belgique, côté flamand à Dilbeek et à Chypre, dans la capitale Nicosie. Les élèves de cette seconde ont à leur tour accueilli leurs camarades chypriotes et belges à Pantin. Le même programme est prévu pour l'année prochaine.

Découverte de systèmes éducatifs différents

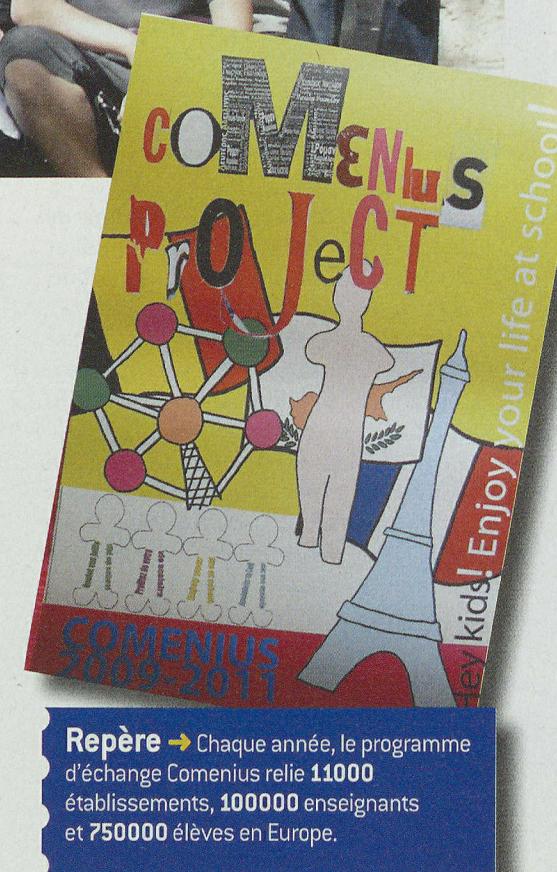
« Hey Kids enjoy your life @ school est un projet pour lutter contre l'absentéisme et la démotivation des élèves, un problème que nous connaissons bien en lycée technique » explique la jeune enseignante. Elle a d'abord commencé par élaborer un questionnaire soumis aux 300 élèves des trois lycées. « L'échange a rempli ses promesses. Ne serait-ce qu'en permettant à ceux qui n'avaient jamais voyagé de découvrir le quotidien d'autres pays européens! » En cours le matin, en visite l'après-midi, ils ont vu du pays. « Les élèves ont découvert un système éducatif différent: à Chypre par exemple, les élèves commencent à 7.30 et finissent à 13.30. Il y a davantage de transversalité entre les matières. Ça nous a donné matière à réflexion. » Autre bilan positif de l'échange: l'apprentissage des langues. « Fondamental, surtout pour certains de nos étudiants qui se destinent à des filières de tourisme » ajoute la professeure.



L'anglais pour communiquer

L'immersion a été totale pour ces lycéens qui ont séjourné dans des familles d'accueil et qui ont dû communiquer en Anglais. Par la même occasion, ils se sont initiés au Néerlandais, au Grec et continuent à correspondre entre eux, via les réseaux sociaux, en Anglais bien sûr. Effets indirects de l'échange, le projet a permis de resserrer les liens dans la classe et d'obtenir un plus grand respect mutuel entre élèves et professeurs. Lorsqu'on demande à Honorine Kissi, une élève qui revient tout juste de Chypre, ce qui l'a le plus frappé: « Leur lycée qui est en plein air! Le nombre d'activités artistiques et extrascolaires qu'ils font. Mais surtout j'ai été séduite par la proximité entre les élèves et les professeurs. Pour la première fois, la communauté européenne est devenue concrète. » Cet été, c'est décidé, elle retourne à Chypre « mais en vacances cette fois! ».

Hana Abittan-Tenenbaum



Repère → Chaque année, le programme d'échange Comenius relie 11000 établissements, 100000 enseignants et 750000 élèves en Europe.

ça c'est Pantin

EXPOSITION

Le développement durable, pourquoi ?

Du mercredi 2 au vendredi 11 juin, une exposition présente les enjeux environnementaux et sociaux d'aujourd'hui. Une sélection de photographies, accompagnées de textes pédagogiques, met en avant le nécessaire respect de la diversité des hommes et des richesses naturelles. Dans le cadre de la journée mondiale de l'environnement.

Point information jeunesse propose (PIJ)
7/9, av. Edouard-Vaillant
01 49 15 48 09

TOURISME

Vacances, j'oublie tout

Exposition sur les méfaits du tourisme et ses formes alternatives du 14 au 25 juin au Point information jeunesse qui est également un point d'information sur la solidarité internationale Relais Ritimo. Cette exposition pointe du doigt un problème de plus en plus criant ! Qui ne rêve pas de voyager plus et plus loin ? Aujourd'hui, voyager est à la portée de bourses de plus en plus modestes ! Malheureusement, le tourisme n'est pas seulement synonyme de détente, de joie ou d'aventure ! De nombreux problèmes sont posés par les masses de visiteurs qui déferlent dans des pays toujours plus éloignés. À moins de se voiler la face pour profiter en toute "innocence" de son voyage, il est urgent que les touristes soient aussi des citoyens, informés et responsables, conscients des conséquences de leurs pratiques. Une première étape pour ne pas nuire et ensuite, qui sait, pour devenir des voyageurs solidaires.

Point information jeunesse propose (PIJ)
7/9, av. Edouard-Vaillant
01 49 15 48 09

SANTÉ

L'été sera chaud

Mercredi 30 juin de 15.00 à 17.30, le rendez-vous mensuel À ta santé aborde les problèmes liés à l'été: exposition au soleil ; sexualité, partir en vacances protégé ; régimes, la vérité des magazines et celle des professionnels de santé.



Animés par Martine, infirmière et Corinne, chargée d'accueil au centre de santé Cornet. Ces moments se veulent conviviaux et respectueux des jeunes.

Point information jeunesse propose (PIJ)
7/9, av. Edouard-Vaillant
01 49 15 48 09

ACTIVITÉS

Fête de la ville

Le service municipal de la jeunesse dresse son village pendant la fête de la ville, samedi 19 et dimanche 20 juin, de 14.00 à 18.30. Dans ce village gaulois, les « D'jeuns » découvrent et participent !

► Reporter ?

Entre l'atelier photo et l'espace radio, les journalistes en herbes pourront toucher de près aux réalités du métier: interview du public selon les techniques usuelles du radio trottoir (en partenariat avec l'association « l'Œil à l'écoute »), enregistrement d'une émission de radio diffusée sur radio Campus en partenariat avec l'association « l'Œil à l'écoute »...

► Musicien ?

Quel jeune ne veut pas pousser la chansonnette ou taper sur des tambours ? Avec l'initiation et à la pratique de percussions orientale (darbouka) mais aussi l'espace le concours de chant sur le jeu vidéo « Sing Stars », les jeunes talents pourront se révéler ! Les plus passifs pourront assister aux démonstrations des ateliers menés dans les antennes jeunesse (de 16.45 à 17.00).

► Pilote ?

La prévention routière anime des démonstrations et simulateur moto pour tester les aptitudes à la conduite (de 16.45 à 18.30). Pas de quoi frotter les genoux à terre dans les virages. En revanche pour savoir rouler en réduisant les risques d'accident, un arrêt s'impose.

► Joueur ?

Des jeux surdimensionnés sont mis en place avec l'association « les Enfants du jeu ».

► Politique ?

La vie de la cité vous intéresse ! Des élus du conseil des jeunes tiendront permanence pour vous expliquer leur rôle et leur implication dans la ville. De quoi susciter des vocations !

Retrouvez tout le programme de la Fête de la ville dans l'agenda, pages 2 à 7

Kermesse nautique mur d'escalade / tyrolienne
Quinquette défilé costumé / jeux
Brocante des enfants fête de la musique



Plus d'info : www.ville-pantin.fr
Renseignements T. 01 49 15 48 09



WANTED

Des figurants pour un spectacle

Vous pouvez participer à un spectacle de cirque chorégraphique présenté samedi 19 juin lors de la fête de la ville par la compagnie G. Bistaki, un collectif de cinq jongleurs-danseurs.

Pour être acteur-figurant de ce spectacle, Cooperatzia, il suffit d'être âgé de 15 ans minimum et d'être disponible vendredi 18 juin, de 19.00 à 22.00 et samedi 19 juin une partie de la journée.

► Informations et inscriptions : Stéphane Loupy s.loupy@ville-pantin.fr
06 14 02 59 61

Gymnase Michel-Théchi

Les équipements sportifs se musclent

Fraîchement inauguré en mars dernier, le gymnase Michel-Théchi vient renforcer le patrimoine des équipements sportifs municipaux. Ce bel ouvrage répond à un véritable besoin pour le quartier des Courtilières et pour tous les sportifs de la ville qui se sont empressés de venir y verser quelques gouttes de sueur.

« Il est beau et pratique, il a été pensé pour les scolaires » répondent la majorité des personnes concernées, éducateurs sportifs en tête, lorsqu'ils sont questionnés sur leur impression du lieu. Éclairé à la lumière naturelle par de grandes baies vitrées, le complexe révèle de sérieuses dispositions pour susciter des vocations sportives. Ici pas de place pour des tribunes, tout l'espace est réservé à la pratique ! Un plateau de 640 m² peut se séparer par un rideau et accueillir simultanément deux classes sous 9 mètres de hauteur de plafond. Il jouxte une salle de sport de combats de 160 m² avec, pour compléter l'ensemble, quatre vestiaires et des locaux de rangement spacieux. Cerise sur ce beau gâteau, le tout bénéficie d'un éclairage naturel grâce à de larges baies vitrées. Tant attendu par les élèves des écoles maternelles, primaires et du collège Jean-Jaurès, l'équipement flambant neuf sert également l'École municipale d'initiation sportive (ÉMIS) ainsi que quelques associations sportives de la ville.

Le sport scolaire avant tout

« On a galéré pendant deux ans, depuis la destruction du gymnase Rey-Gollet » souffle Patrick Le Maréchal, professeur d'éducation physique et sportive (EPS) au collège Jean-Jaurès. Il dispose dorénavant d'une salle flambante pour animer son activité d'escrime, le mercredi après-midi. « L'escrime est exigeante au niveau technique, disciplinaire et comportemental, précise-t-il. L'activité est ouverte aux garçons et aux filles mais très peu de garçons ont mordu à l'hameçon », préférant le rugby ou le handball, les deux autres disciplines proposées dans le cadre de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire). Après les fines touches du fleuret portées par les collégiens, les spor-



Échauffement collectif à la lumière naturelle sur le plateau principal, pour les enfants de l'école municipale d'initiation sportive (ÉMIS). Ensuite ce sera tennis pour les uns et karaté pour les autres, dans la salle dédiée aux sports de combats.



Les rituels du karaté et la progression rythmée par des passages de grade accrochent les enfants à une discipline sportive qui leur apporte... de la discipline. Sur le tatami de la salle de sport de combat, l'élève ne quitte pas le maître des yeux.



Parmi les trois armes de l'escrime (épée, sabre, fleuret), le fleuret est l'arme d'étude par excellence avec une aire de touche limitée au seul buste. L'activité proposée dans le cadre du sport scolaire est facilitée par ce grand espace à configuration variable.

ça c'est Pantin

État civil du mois d'avril

naissances
Chester Tojo RAMAMONJOSA
Waël Gabriel NASRI
Amine CHAIEB
Cécile Nurseli BAL
Massinissa Enzo TACINE
Josuah Alilh FOSSOU
Nicole GOIA
Sauussen HANOURA
Mellina Hassiba Nouara
FEZZÂI
Johan Tristan Hugo LEVY
Fael BENNAI
Malik TÂNDIAN
Wissam Naël DIF
Samuel Yawo SOSSOUVI
Myrone, Kyle
CESAIRE-VALERY
Brahim GOUTIH
Daphné, Sacha DIGBEU
Kehil Smaïl Bachir ZAIDI
Zoélie Louise COURPIÈRE
Jade Keysha ROYARD
Assa Diallo KEITA
Elisa Manon JARRON
Nathan Yéhouda BERDAH
Sarata Ndëye GUIRASSY
Aisha GOUIJH

mariages
Tarek KHAMMASSI et Ahlem MENZLI
Mohammed ZAOUI et Amandine LEFEBVRE
Emrah DEMIR et Marie-Line PATRICE
Ridha BEN MOSBEH et Assma GHARNIT
Xianzeng PAN et Min ZHOU
Jean RAZAFINIRINA et Zoelitiana RAVELOSON
Brahim ZNANI et Fatima OUJAANINE
Mouldi MCHIRI et Djamilah BENMAHAMED
Ali ÖZDEMIR et Fazia SI MOUSSA
Gérard NGUYEN et Amphione DAOBONH
Chadi BERESSA et Nadia AOUCHICHE
Jianfeng REN et Peiyu HUANG
Albino FERREIRA GRAVATO et Anne-Claire THOMASSIN

décès
Odette LAURENT
Chantal BOZEC
Marie BOURAK
Renée SÉRON
André CHAPÉ
Arikouya BACHIR BEY
Simone Germaine BODRI
Maria del Pilar
CASCON MARTINEZ
Suzanne DESSAINT
Madeleine DIVIN
Virginie HART
Akila LAKEHAL
Jhonne Michel LÉVY
Rahmine MIMOUN
Lucien MOREL
Marc NAMER
Jacques PETIT
Quoc Con TRAN
Monique WATIER
Irène SCHWEITZER, née GEHANNE. Cette ancienne pantinoise est décédée le 4 Mars à Vaux-sur-mer (17).

Il était une fois

Dans les pas des Foulées

Avant le départ des Foulées pantinoises, samedi 5 juin prochain pour les adultes, jeudi 3 juin pour les scolaires, un coup d'œil dans le rétroviseur nous permet de retracer le parcours de cette épreuve aujourd'hui trentenaire.

« Les Foulées avaient été créées avant tout comme un prolongement des heures d'éducation physique et sportive. Elles étaient uniquement scolaires à leurs débuts et concernaient les écoles primaires et les trois collèges de la ville » avance Antoine Segura, créateur de l'événement en 1980. « Cette épreuve était l'aboutissement d'un travail annuel pour les jeunes », précise-t-il. Les adultes ont suivi la voie tracée par les scolaires dès l'année suivante, en adoptant une des distances-phare des courses de l'époque: 15 kilomètres. Pendant leurs premiers pas, les Foulées poursuivent ainsi leur chemin cahin-caha, sans se fixer précisément ni sur une date ni sur une distance, celle-ci oscillant entre dix et quinze kilomètres. Au début des années 1990, la course atteint sa maturité et secale sur un calendrier et des distances conformes aux us de la fédération d'athlétisme.

Des longues distances contrariées par la topographie

Un semi-marathon (20 km) fut couru trois années consécutivement (1994, 1995, 1996). « C'était un véritable succès, assure Frank Leleu, un des organisateurs de l'époque, mais la course posait des problèmes de circulation et de stationnement. De plus l'organisation était lourde à supporter: nous avions besoin de 180 signaleurs pour faire passer 600 coureurs ». Les « barrages » du canal, de la RN3 et des voies de chemin de fer ont freiné les velléités de pousser la distance jusqu'au marathon (42,195 km). C'est même le chemin inverse qui fut pris en 1997, en redescendant sur 10 km, une distance plus adaptée à la topographie Pantinoise. En 2000, l'épreuve délaisse le stade Charles-Auray et les dénivelés casse-pattes du Haut-Pantin pour un départ de l'hô-



Le record de l'épreuve est à 28' et 34''. Et vous, combien de temps vous faut-il pour terminer ces 10 km ?

tel de ville et un parcours plus plat. La course devient qualificative pour les championnats de France. Certains coureurs invétérés n'ont pas suivi ce déménagement, comme Michel Bettan, regrettant « la perte du côté festif de l'arrivée à Charles-Auray ».

Des stars parmi les anonymes

Aujourd'hui, vous êtes quelque 300 à 400 à foulter le bitume pantinois ! Pas mal, mais

L'épreuve des Foulées était une épreuve de course à pieds scolaire à sa création, avant de devenir une course populaire de demi-fond qualificative pour les championnats de France.



peu en comparaison du début des années 1990 où les cavaleurs en short tutoyaient la barre des 700. Dans cette course populaire, certains athlètes se pressent pour bousculer le record de l'épreuve (28' et 34'' pour les hommes; 33' et 12'' pour les femmes), d'autres sportifs viennent s'étonner sur cette longue distance plutôt courte, ce « long demi-fond court » avancerait les spécialistes. La majorité se range derrière la formule parfaitement adaptée: « l'important est de participer ». Peut-être croiserez-vous des stars, comme le boxeur Pantinois Hassan N'Dam N'Jikam venu récemment se mêler à la foule ou des spécialistes de la discipline. Quels que soient votre niveau et vos objectifs, n'essayez pas de suivre les premiers ! Ce sont des pros ! Ils chaussent leurs runnings pour décrocher les primes de course à plus de 20 km/heure de moyenne. Aujourd'hui

ça c'est Pantin

9-19 JUIN 2010

CÔTÉ COURT
19^e FESTIVAL
DU FILM COURT

EN SEINE-SAINT-DENIS / PANTIN



Les Foulées pratique

- Départ samedi 5 mai à 18h30, remise des prix 20h30
- Inscription : 8 € sur place (clôture des inscriptions une heure avant la course)
- Parcours de 10 km en deux boucles de 5 km (épreuve qualificative pour le championnat de France individuel).
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (datant de moins de 1 an), obligatoire.
- Circulation automobile maîtrisée, ravitaillements et épougeage
- Consignes gratuites à la piscine municipale Leclerc (face au centre administratif)
- Renseignements et inscriptions : 01 49 15 41 58



Samedi 5 juin de 18h30 à 20h30

31^e
FOULÉES
PANTINOISES

18h30 Course de 10 km

Qualificative au Championnat de France

20h30 Remise de prix

DU CORPS À L'IMAGE :
UNE RÉTROSPECTIVE
Une exploration du corps
en 70 films

TOUS LES SOIRS À 20H00 ET
21H00 Les Compétitions
en présence des réalisateurs

SAMEDI 12 JUIN À 21H00
Soirée Double bande avec
Concerts Live

DIMANCHE 13 JUIN À 14H00
Lectures de scénarios

DIMANCHE 13 JUIN À 16H00
Ciné-concert Petits Charlots

Le programme est disponible
dès à présent au Ciné 104 ou
sur le site internet du festival :
www.cotecourt.org

tribunes politiques

MAJORITÉ MUNICIPALE

Défendons la petite enfance

Le gouvernement Fillon tente de modifier l'accueil dans nos crèches (augmentation des capacités d'accueil de 10 à 20% sans embauche de personnel supplémentaire, augmentation de 50 à 60% de la part de personnel non qualifié). Il prévoit la création de « jardins d'éveil » pour les enfants de 2 à 3 ans, à la charge des communes et des familles pour tendre vers la disparition progressive des écoles maternelles. Or, c'est à cette âge que les inégalités se créent entre les enfants et que l'échec scolaire y trouve sa source. Le gouvernement souhaite créer des « maisons d'assistantes maternelles », non soumises aux normes, sans cadre juridique précis.

Ces choix se font au détriment des tout-petits. La casse des services publics locaux continue, la charge et la responsabilité sur les collectivités locales augmentent.

Grâce à ses 15 structures, ce sont près de 800 enfants de moins de 3 ans et demi qui sont accueillis chaque année à Pantin. Le « Relais Petite Enfance » accueille et forme plusieurs dizaines d'assistantes maternelles. Grâce aux PMI plusieurs milliers d'enfants bénéficient de l'accès aux soins. Enfin, l'ouverture d'une crèche inter-entreprises, permet d'améliorer les conditions de travail de notre personnel municipal.

Nous plaidons pour un véritable service public de la petite enfance (généralisation des crèches, des gardes d'enfants, suivi médical et psychologique) qui viendrait renforcer et accompagner les efforts des collectivités.

Nous demandons l'abandon du projet « Morano » et affirmons notre soutien aux professionnels de la petite enfance mobilisés contre ces mesures.

Hervé Zantman, conseiller municipal délégué à la petite enfance pour le Groupe des élus socialistes, radicaux et apparentés

Le port du voile intégral fait aujourd'hui débat. Respect de la liberté des uns, intégration de population aux coutumes et moeurs diverses, vie en société dans l'égalité, les enjeux sont en effet divers et complexes.

Les Radicaux de Gauche ont toujours considéré la République comme un ensemble de règles régissant le pouvoir et son exercice, mais surtout comme un ensemble de valeurs humanistes orientant la vie en société. Valeurs et principes fondamentaux qui ont nom laïcité, dignité de la personne humaine, égalité des sexes et fraternité.

C'est pourquoi, au regard de ces principes essentiels,

figurant dans la constitution et dans les engagements internationaux des radicaux de gauche relatifs aux droits de l'homme, nous considérons que le port de tenues visant à dissimuler son visage dans notre commune de Pantin ne peut être admis.

Il nous apparaît que le port dans l'espace public du voile intégral ou de toute tenue ou accessoire destiné à dissimuler son visage au regard d'autrui est une pratique irrespectueuse de la personne qui porte et de la personne qu'elle côtoie. Pour toutes Pantinoises et Pantinois, dans les espaces publics, dans la rue, nous souhaitons que les identités ne soient pas cachées.

Ces propos nous amènent à parler de la dignité de la femme, bafouée dans de bien nombreuses situations.

Si les porteuses de la burqa se comptent aujourd'hui en quelques milliers de femmes en France combien y a-t-il d'autres femmes soumises à la prostitution, au harcèlement sexuel, à des images quasi pornographiques dans les magazines grand public ? Tout autant de situations inacceptables.

Sylvie Nouaille et Jean Jacques Brient

Grenelle : 1. L'espoir – 2. La déception

Le Grenelle de l'environnement devait être une Cathédrale. Ce n'est finalement qu'un petit cabanon bancal soutenu par les grosses ficelles des lobbies industriels et des communicants. Les espoirs immenses qu'il portait sont déçus. Rassemblés autour d'une même table, élus, représentants du patronat, responsables associatifs, syndicalistes et ministres avaient pourtant trouvé des consensus. Ils ont été détricotés par les parlementaires (en majorité de droite). Il n'en reste que de maigrettes avancées et d'importants reculs. Au niveau local, nous aurions pourtant bien besoin d'un arsenal législatif incitatif et contraignant, d'une réglementation ambitieuse qui pousse les filières d'éco-activités à se développer et se structurer. Nous attendons de l'Etat qu'il joue son rôle de levier. Il n'en est rien. A titre d'exemple, la construction d'une école à énergie zéro à Pantin repose aujourd'hui essentiellement sur la forte volonté politique et les investissements financiers massifs de la municipalité. Marchés infructueux (faute d'entreprises), sur-coûts importants (compétences rares, peu de concurrence), les précurseurs qui souhaitent construire durable ont la vie dure. L'école Antoine de Saint-Exupéry ouvrira pourtant bien ses portes en septembre. Signe que malgré l'écolo-scepticisme teinté de vert du gouvernement, la conversion écologique de la société, au niveau local, est en marche.

Le groupe des élus Verts
<http://elusvertspantin.over-blog.com/>

OPPOSITION MUNICIPALE

Texte non parvenu

Se loger est un droit !

La question du logement est désormais centrale parmi les préoccupations de la grande majorité de la population. Elle est au cœur de la politique de la ville. Les orientations prises en la matière permettent un remodelage complet de la ville et de ses contours avec des incidences éminemment politiques.

Notre ville comprend près de 4000 demandeurs de logements dont plus de 70% correspondent à des besoins en matière de logement classé en PLAI, logements sociaux les plus abordables. La majorité municipale fait le choix de construire des logements de type PLUS voir PLS ce qui peut faire passer le loyer du simple au double.

Aujourd'hui, l'un des enjeux majeurs est la mise en place des conventions d'utilité sociale-loi Boutin - [pour ne pas dire marchande] dont le contenu est : le surloyer (100euros à 600euros supplémentaires voir plus), la vente du patrimoine HLM, la catégorisation des cités selon la proximité de transports, commerces, équipements sociaux avec pour conséquence une différenciation des loyers en fonction de ces critères. Cette loi est fondamentalement mauvaise pour les locataires car elle vise à réduire le logement social à sa portion congrue, à le ghettoiser un peu plus. Seules les familles les plus démunies et encore pourraient y accéder. Les élus du courage à gauche sont déterminés à mener une bataille résolue contre la mise en œuvre de cette politique de régression sociale accélérée imposée par le gouvernement Sarkozy. Il est urgent de se positionner en refusant l'application d'un nombre de mesures telles que le surloyer, la vente de logements HLM etc. c'est ce que nous attendons d'une municipalité de gauche certaines ont déjà commencé à le faire. Dans cette période de crise il est également nécessaire de prendre position contre les expulsions locatives c'est le sens de notre proposition d'arrêté anti-expulsion. L'ensemble des locataires du parc locatif social doivent se mobiliser pour faire entendre leur voix. Ils sont d'ores et déjà invités à s'organiser dans ce sens, nous serons à leurs côtés.

Augusta Epanya, Mackendie Toupuissant, Jean Pierre Henry
Groupe communiste et partenaires

Mieux vous informer sur l'avenir de notre système de retraite

Le gouvernement et les partenaires sociaux discutent en ce moment de la réforme de notre système de retraite. Dans notre Pacte pour la Ville, nous proposons de vous mettre à disposition des espaces d'écoutes et d'informations afin de vous accompagner dans vos démarches de préparation à la retraite. Il serait utile que la ville puisse ouvrir ces lieux d'écoutes et d'échanges au sein des maisons de quartier afin que vous puissiez être informé et réagir à la réforme à venir.

Stéphane Benchérif Conseiller Municipal

Rentrée
2010

Prenez de
l'avance

Calculez votre
quotient familial
et inscrivez votre enfant
→ cantine
→ centre de loisirs
→ étude du soir



Dès le 1^{er} juin
et jusqu'au 31 août

Faites vos démarches :

* dans les maisons de quartier
Courtillières, Quatre-Chemins, Petit et Haut-Pantin

* par courrier
en téléchargeant le formulaire sur www.ville-pantin.fr

* et au centre administratif
+ d'1h d'attente



kermesse nautique  mur d'escalade / tyrolienne
guinguette  défilé costumé / jeux
brocante des enfants  fête de la musique 



Pantin la fête

mail Charles-de-Gaulle

Plus d'infos | www.ville-pantin.fr

Renseignements T. 01 48 15 40 00

